

The background features a stylized map of the Caen Metropolitan Pole in shades of green and blue. A network of white nodes connected by thin lines is overlaid on the map. Several red arrows originate from a central node and point towards various other nodes across the region. A large, semi-transparent white box with rounded corners is positioned in the center-left, containing the text '→ Rapport d'activité 2018'.

**→ Rapport d'activité 2018**

## **LISTE DES E.P.C.I. membres au 31/12/2018**

Communauté Urbaine Caen la mer  
Communauté de Communes Val ès dunes  
Communauté de Communes Cœur de Nacre  
Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon  
Communauté de Communes du Pays de Falaise  
Communauté de Communes Cingal - Suisse Normande  
Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge  
Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau  
Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage  
Communauté d'Agglomération Mont St Michel - Normandie  
Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo  
Communauté de Communes Domfront-Tinchebray Interco  
Communauté de Communes Bayeux Intercom  
Communauté d'Agglomération Flers Agglo  
Communauté de Communes Granville Terre et Mer  
Communauté de Communes Villedieu Intercom  
Communauté de Communes Baie du Cotentin  
Communauté Urbaine d'Alençon  
Communauté de Communes Blangy - Pont-l'Evêque Intercom  
Communauté de Communes Pays de Honfleur - Beuzeville  
Communauté d'Agglomération Le Cotentin  
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie  
Conseil Départemental du Calvados  
Conseil Départemental de la Manche  
Conseil Départemental de l'Orne

## Sommaire

▶ 1. Caen Normandie Métropole : caractéristiques et fonctionnement du Pôle Métropolitain .....	5
1.1. Territoire et domaines d'actions .....	5
1.2. Moyens humains et financiers .....	6
▶ 2. Conduite du SCoT Caen-Métropole .....	9
2.1 Révision du SCoT : .....	9
2.2 Animation des travaux et de l'observatoire Foncier : .....	11
2.3 Animation partenariale : .....	12
2.4 Perspectives 2019 : .....	13
▶ 3. Urbanisme règlementaire .....	14
▶ 4. Urbanisme commercial .....	16
▶ 5. Politiques contractuelles .....	17
5.1 Agriculture et alimentation .....	17
5.2 Eau .....	21
5.3 Mise en place des politiques énergie-climat sur le territoire du Pôle Métropolitain .....	30
▶ 6. Programme LEADER .....	33
6.1 Contexte général : .....	33
6.2 Présentation des 2 programmes : .....	33
6.3 Les Comités de Programmation, instances décisionnelles des GAL : .....	34
6.4 Etat d'avancement des 2 programmes : .....	34
6.5 Perspectives 2019 des 2 programmes LEADER : .....	40
7. Coopérations interterritoriales .....	41
7. 1. 2018, Lisieux Normandie carrefour des deux pôles. ....	41
7. 2. Enquête Déplacements Manche et Orne .....	42
7.3. Contribution n°2 au SRADDET .....	43
7.4. Animation et veille .....	43
7.5. Perspectives pour 2019 .....	44
7. 6. Programmes européens, coopérations transfrontalières, transnationales et régionales .....	44
Programme Interreg - MMIAH .....	44
<i>Annexes : instances du Pôle métropolitain.....</i>	<i>51</i>



## 1.2. Moyens humains et financiers

### ► Organigramme

L'effectif se compose de 14 agents au 31 décembre 2018 :

- **Direction** : Jean-Luc LEGAREZ

- **Administration générale** :

Chargée de la gestion des assemblées : Véronique CARETTE

Chargée des finances et des ressources humaines : Sandra GENNESSEUX

- **SOCLE** :

Chargées de mission POLITIQUES CONTRACTUELLES : Émilie PATRY-LEBLANC et Valérie ROBERT

Chargés de mission URBANISME : Anthony HUBERT et Anaël MASSON

Chargés de mission ENVIRONNEMENT/PCAET : Aurélie LETELLIER et Joakim DUVAL

Chargées de mission LEADER : Federica SEGNA et Maïlys GAUTIER

Gestionnaire LEADER : Cécile MILCENT

- **RESEAU**

Chargée de mission PÔLE MÉTROPOLITAIN RÉSEAU : Adèle GENESTAR

- **Affaires EUROPEENNES Socle/Réseau**

Chargée de mission PROGRAMMES EUROPÉENS : Dalila EL OUMALI

Accueil de 3 stagiaires en 2018 : Anaël MASSON (urbanisme), Ugo LEGENTIL (PAT) et Dalila EL OUMALI (Interreg MMIAH)

## ► Finances

- Pour l'exercice 2018, les cotisations sont les suivantes :
  - 10 cts/habitant pour l'adhésion de base (EPCI du SOCLE et du RESEAU) ;
  - 90 cts/habitant pour la partie du SCOT de Caen-Métropole (5 EPCI) ;
  - 86 cts/habitant pour la part actions pour les EPCI concernés (10 EPCI) ;
  - 15 cts/habitant pour la part PCAET.

Pour les 3 départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, la contribution totale est fixée à 20 000 €, soit respectivement 10 000 €, 6 000 € et 4 000 €.

## ► Compte administratif

Le Compte Administratif 2018 est établi corrélativement au Compte de Gestion 2018 dressé par le Trésorier Payeur voté le 8 février 2019. Il se présente ainsi :

### Exécution du budget 2018

- Section de fonctionnement

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé
<i>Dépenses</i>	1 838 454,00 €	1 197 641,50 €
<i>Recettes</i>	1 838 454,00 €	1 146 808,04 €
Solde d'exécution N-1		- 50 833,46 €
	Résultat antérieur reporté	520 466,95 €
	<b>Solde d'exécution cumulé</b>	<b>469 633,49 €</b>
	Report à nouveau en section de fonctionnement (002)	469 633,49 €

Pour mémoire, il avait été décidé en 2018 de ne pas augmenter les contributions des membres. Le résultat de l'exercice N-1 était de 520 466,95 euros, celui de l'exercice 2018 est de -50 833,46 euros. Le résultat de clôture de l'exercice 2018 s'établit donc à 469 633,49 euros.

- Section d'investissement

Section d'investissement	Prévu	Réalisé
<i>Dépenses</i>	518 671,17 €	313 049,25 €
<i>Recettes</i>	518 671,17 €	231 414,16 €
	Solde d'exécution N-1	- 81 635,09 €
	Résultat antérieur reporté	136 253,07 €
	<b>Solde d'exécution cumulé</b>	<b>54 617,98 €</b>
	Report à nouveau en section d'investissement (001)	54 617,98 €

### ► Actes administratifs

Le bureau syndical s'est réuni les : 9 février, 9 mars, 16 mars, 13 avril, 8 juin, 21 septembre, 12 octobre, 16 novembre, 7 décembre.

Le Comité syndical s'est réuni les : 16 février, 29 juin, 19 octobre, 14 décembre

Les délibérations sont en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.caen-metropole.fr/content/deliberations>

### ► Communication

*Site internet [www.caen-normandie-metropole.fr](http://www.caen-normandie-metropole.fr)*

## ► 2. Conduite du SCoT Caen-Métropole

*Le SCoT est l'outil de conception, de mise en œuvre et de suivi d'une planification stratégique intercommunale dans une perspective de développement durable. Il vise à mettre en cohérence les politiques publiques dans le domaine de l'environnement, de l'habitat, de l'économie, du commerce et des déplacements. Il fixe des orientations générales de l'espace et en matière d'équilibre territorial.*

*Prescrit en 2004, le SCoT de Caen-Métropole a été approuvé le 20 Octobre 2011 (exécutoire depuis le 14 Février 2012). Les communes ou intercommunalités avaient 3 ans, à compter de son approbation, pour mettre leur document d'urbanisme en compatibilité avec le SCoT. Le SCoT a été modifié en 2013 (Modification simplifiée n°1) et en 2016 (Modification n°1, avec ajout d'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial).*

L'ensemble des documents approuvés sont téléchargeables sur le site internet de Caen-Métropole :

<http://www.caen-metropole.fr/content/le-scot-approuve>

### 2.1 Révision du SCoT :

**La révision du SCoT a été prescrite en Juillet 2013.** Elle a mené à plusieurs travaux entre 2013 et 2015. Cependant, les élus étaient, en 2016, en attente de la fixation du nouveau périmètre intercommunal et de la réinstallation des instances du Pôle Métropolitain en charge du SCoT pour débiter concrètement les travaux de la révision.

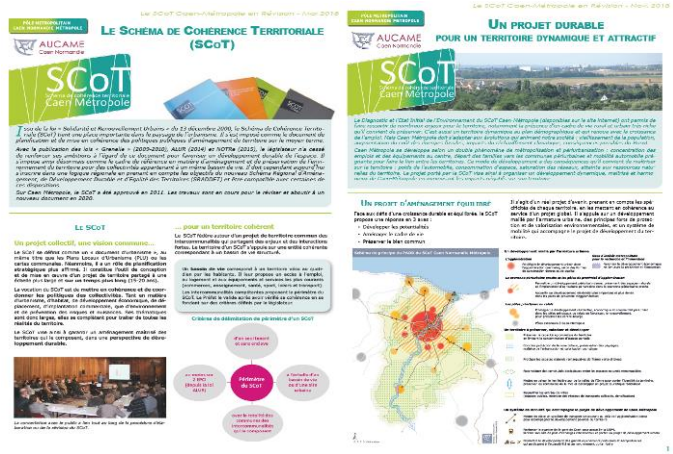
L'année 2018 a permis de lancer la révision du SCoT sur périmètre stabilisé. Cette année a donc concentré la majorité des travaux, avec l'assistance de l'AUCAME :

- **La prise d'une délibération complémentaire** à celle de 2013, pour définir des objectifs et des modalités de concertation complémentaires, pour confirmer le périmètre issu des modifications intercommunales de 2017 et pour relancer officiellement les travaux de révision.
- **La réunion de dix-neuf Comités de lecture SCoT**, pour travailler, dans le détail, sur les différents documents constitutifs du SCoT et notamment sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, au printemps, et sur le Document d'Orientation et d'Objectifs à l'automne.
- **La réunion de huit Commissions Conduites du SCoT et Urbanisme Commercial.** Elles ont guidé la structuration et la mise en œuvre de la révision du SCoT.
- La réalisation du processus itératif d'évaluation environnementale.
- La finalisation de la Trame Verte et Bleue : travaux techniques, arbitrages politiques, test et mise en ligne de la carte définitive à l'échelle du SCoT révisé. Intégration au DOO du SCoT révisé.
- Le travail partenarial avec la Commission Politiques contractuelles dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial.

- **La réalisation des différentes étapes de concertation** avec les habitants et les Personnes publiques associées. Cette concertation est indispensable à la bonne appropriation des enjeux de la révision du SCoT par la population et par les forces vives du territoire, elle est également nécessaire à une bonne prise en compte du territoire par le document et une parfaite intégration et synthèse des enjeux des différents acteurs. Les actions et outils mobilisés en 2018 pour la concertation sont allés au-delà de ceux fixés par les délibérations :
  - Suivi des registres au siège du Syndicat mixte et des EPCI membres et des contacts postaux et électroniques.
  - Diffusion régulière des informations et des documents de travail sur le site internet (publication de 8 articles dans les actualités en 2018 et mise à jour régulière des onglets relatifs à la révision du SCoT).
  - Tenue d'une conférence de presse et publication de plusieurs articles dans la presse.
  - Publication de deux plaquettes d'information, au printemps et à l'automne.
  - Réalisation et diffusion d'une exposition publique de huit panneaux dans chaque EPCI.
  - Réalisation de deux séries de réunions publiques. Elles ont constitué les deux moments forts de la concertation, elles ont enrichi les réflexions et elles ont mené à certaines évolutions rédactionnelles. Au total, environ 150 personnes ont participé à la première série de réunions (lors de 6 réunions) et 170 personnes à la seconde (lors de 5 réunions).
  - Tenue d'une intervention dans chaque Conseil communautaire.
  - Tenue de deux réunions avec les Personnes publiques associées, au stade Diagnostic-PADD et au stade DOO.
  - Tout au long des travaux, des réunions bilatérales et des ateliers de travail ont été organisés avec les principales personnes publiques associées et partenaires : l'Etat, la Chambre d'agriculture, le Conseil Régional, le Conseil départemental, les SCoT voisins, la Chambre de métiers et de l'artisanat, le Pôle Evaluation environnementale de la DREAL et, bien entendu, avec les différents EPCI membres.

*Quelques illustrations :*





## 2.2 Animation des travaux et de l'observatoire Foncier :

Pour rappel, les objectifs de l'observatoire Foncier sont nombreux :

- développer un outil de connaissance pérenne des marchés fonciers ;
- renforcer la cohérence des politiques menées par le Pôle Métropolitain ;
- disposer d'un outil d'observation et d'évaluation de ces politiques (notamment les objectifs de réduction de la consommation d'espace du SCoT dans le cadre de la révision) ;
- anticiper les actions opérationnelles des collectivités ;
- créer un lieu d'échanges, éclairant les logiques des acteurs du foncier et de l'aménagement.

Dans ce cadre, **les travaux en 2018 ont porté sur :**

- **Les données régulièrement mises à jour sur l'état du marché de l'immobilier neuf de l'association OLONN (Observatoire du Logement Neuf des Régions Normandes)**, dans le cadre de la convention signée en 2013, renouvelée fin 2016. Ces données se structurent sous forme de tableaux de bord trimestriels et des récapitulatifs annuels des données brutes. En outre, OLONN organise deux conférences de restitution et d'échange annuelle.
- **L'observation Foncière sur le territoire du SCoT de Caen-Métropole**, dans le cadre de la convention d'étude avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et la Région Normandie, signée en 2011 et renouvelée en Mai 2017.
- **La réception de la mise à jour du Mode d'Occupation du Sol (MOS)** sur le périmètre du SCoT actuel (millésime 2016 basé sur la campagne de photographies aériennes réalisée durant l'été 2016) et d'extension au nouveau périmètre du SCoT (millésimes 2012 et 2016). Ce MOS permet de vérifier la consommation foncière par l'urbanisation (en complément de l'Extension du Tissu Bâti livrée par l'EPFN) et de réaliser une Trame Verte et Bleue précise sur le nouveau territoire.
- **Le Comité de pilotage Foncier, qui a tenu une conférence « Forum Foncier » le 28 Juin 2018**, dans l'auditorium du Musée des Beaux-arts de Caen. L'AUCAME y a présenté l'évolution de l'occupation du sol (basée sur les données du MOS et sur la Cartographie de la Consommation Foncière selon l'Extension du Tissu Bâti de l'EPFN), l'évolution des marchés fonciers et immobiliers et les enjeux liés à la densification des espaces monofonctionnels à vocation économique. L'EPFN a exposé ses outils pour favoriser la résorption du bâti vacant. Enfin, une table ronde s'est tenue sur la valorisation des espaces interstitiels et des bâtis vacants, avec Lucien BOLLOTTE du Laboratoire

d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes, Patrick DUBOIS, Adjoint au maire de Douvres-la-Délivrande, Cyril QUEFFEULOU de l'EPFN et Paul CHANDELIER, Président de la Communauté de communes Cingal Suisse Normande.



*Le Forum Foncier du 28 Juin 2018*

### 2.3 Animation partenariale :

- **Veille sur l'Inter-SCoT** : les liens entre le SCoT Caen-Métropole et les SCoT voisins sont étroits, notamment avec les SCoT Nord Pays d'Auge et SCoT Bessin.
- **Participation à la concertation réalisée en Juin-Juillet pour l'élaboration du SRADDET par la Région Normandie**, avec le Pôle Réseau.
- Participation au Catalogue Interactif Régional de Consultation des Etudes (CIRCE).
- Participation aux animations de la Région Normandie autour de la candidature pour le classement des places de Débarquement à l'UNESCO. Plusieurs ateliers ont notamment été organisés en vue de la rédaction d'un Cahier de préconisations des Plages du Débarquement à destination des communes pour les accompagner pour leurs aménagements paysagers et urbains.
- Suivi, avec le Pôle Contractualisation, de la conclusion de **l'Atelier des Territoires « Mieux vivre en périurbain »** piloté par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados. Ce travail a mené à une co-construction d'une feuille de route comportant plusieurs projets répondant à des enjeux propres au périurbain (foncier, mobilité, services, etc.), à la rédaction d'un manifeste du périurbain et d'un guide méthodologique pour la dynamisation du périurbain. La conclusion de l'Atelier des territoires a donné lieu à séminaire le 19 Mars 2018.
- **Candidature, suite à l'Atelier des territoires, à l'Appel à candidature national « Appui à la mise en œuvre des feuilles de route des ateliers des territoires »**. Appel à candidatures porté par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Le projet porté par le Pôle métropolitain s'intitule « **Diagnostiquer les espaces interstitiels des centres-bourgs et co-construire leur valorisation** » et vise à mettre à disposition de douze communes-pôles une ingénierie, sous forme d'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Le Pôle métropolitain a été désigné lauréat en Juin 2018. Les travaux en 2018 ont alors porté sur :
  - La rédaction de la candidature, en Mars.
  - Le conventionnement avec l'Etat pour l'accompagnement financier et avec l'AUCAME pour l'accompagnement technique.
  - La rédaction des pièces du marché public, en vue de sélectionner un groupement de bureaux d'étude pour l'AMO. Le marché public a été publié en Septembre.

- L'analyse et la sélection des offres en Novembre.
- **La réalisation de deux comités de pilotage** pour arbitrer lors des points forts de la démarche.

## 2.4 Perspectives 2019 :

- Finalisation de la révision du SCoT :
  - Rédaction de l'intégralité des documents pour constituer le dossier définitif.
  - Mise à l'arrêt en Comité syndical.
  - Mise à la consultation auprès des Personnes publiques associées et de l'Autorité environnementale.
  - Réalisation de l'enquête publique.
  - Réalisation des modifications éventuelles suite à l'enquête publique.
  - Mise à l'approbation en Comité syndical.
- Réalisation opérationnelle de la démarche « Diagnostiquer les espaces interstitiels des centres-bourgs et co-construire leur valorisation ».
- Préparation des documents et outils d'animation du SCoT révisé pour un bon accompagnement des communes et EPCI.
- Modification de la méthode d'instruction des documents d'urbanisme et projets devant être compatible avec le SCoT pour intégrer les nouvelles prescriptions du SCoT révisé.
- Poursuite du partenariat avec le CRIGE et le CIRCE.
- Poursuite du travail d'animation partenarial et de la participation à la concertation du SRADDET.

### ► 3. Urbanisme règlementaire

- **Accompagnement** des collectivités dans le cadre de l'élaboration de leur document d'urbanisme et la traduction des orientations du SCoT.
- **Suivi des Plans de prévention des risques**, avec le Pôle Politiques contractuelles.
- **Réalisation d'un bilan** sur la compatibilité des documents et opérations d'urbanisme soumis depuis 2011, pour la **rédaction d'une contribution à la révision du SCoT Caen-Métropole**.
- **La Commission Urbanisme Règlementaire** s'est réunie à 8 reprises pour instruire les procédures d'urbanisme sollicitant un avis de la structure porteuse du SCoT (principalement modification et révision de PLU, mais également DUP, DP, ZAC et SCoT voisin). Ces avis sont ensuite présentés et mis au vote au Bureau des élus ou au Comité syndical.
- **La Commission Urbanisme Règlementaire a émis 21 avis sur des projets de modification, révision et élaboration de PLU et sur l'élaboration d'une carte communale, présentés et votés en Bureau :**
  - Avis favorable, à l'unanimité, sur la modification n°2 du PLU de Mathieu
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti de deux recommandations, sur la modification n° 2 du PLU de Giberville
  - Avis favorable, à l'unanimité, sur la modification n°1 du PLU d'Evrecy
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti de cinq remarques, sur la modification n° 1 des PLU de de Laize-la-Ville et Clinchamps-sur-Orne (commune nouvelle de Laize-Clinchamps)
  - Avis favorable, à l'unanimité, sur la modification n°1 du PLU de Saint-Germain-le-Vasson
  - Avis favorable, à l'unanimité, sur la modification n°3 du PLU de Vacognes-Neuilly
  - Avis favorable, à l'unanimité, sur la révision du PLU de Courseulles-sur-Mer
  - Avis favorable, à l'unanimité, sur l'élaboration du PLU de Cesny-aux-Vignes
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti de deux remarques, sur l'élaboration du PLU de Périers-sur-le-Dan
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti d'une réserve et de deux remarques, sur l'élaboration du PLU de Saint-Aubin-d'Arquenay
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti de trois remarques, sur l'élaboration du PLU de Brouay(commune nouvelle de Thue-et-Mue)
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti de deux remarques, sur l'élaboration de la carte communale d'Avenay
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti d'une réserve et d'une remarque, sur la révision du PLU de Saint-Sylvain
  - Avis favorable, à l'unanimité, sur la modification n°3 du PLU de Caen
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti de six remarques, sur la modification n°3 du PLU de Bretteville-sur-Laize
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti d'une remarque, sur l'élaboration du PLU d'Airan (avis voté en Comité syndical)
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti d'une réserve et d'une remarque, sur l'élaboration du PLU d'Esquay-Notre-Dame
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti d'une réserve sur la modification n°3 du PLU de Fleury-sur-Orne

- Avis favorable, à l'unanimité, assorti de trois remarques, sur la modification du PLU de Janville
- Avis favorable, à l'unanimité, assorti de trois remarques, sur la révision du PLU d'Hermanville-sur-Mer
- Avis favorable, à l'unanimité, assorti de deux remarques, sur la modification du PLU de Cuverville
  
- **La Commission Urbanisme Règlementaire a également émis 5 avis sur des procédures d'urbanisme autres, présentés et votés en Bureau :**
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti d'une remarque sur la compatibilité au SCoT de la demande de PA de la CCI Caen Normandie sur la Commune de Mondeville
  - Avis favorable, à l'unanimité, sur la compatibilité au SCoT de la demande de PA de Edifidès sur la Commune de Ifs
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti d'une réserve et de six remarques à la révision du SCoT Bessin
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti de deux remarques sur la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) valant mise en compatibilité de PLUs pour le projet de doublement de canalisation de gaz – Artère du Cotentin II (second dépôt)
  - Avis favorable, à l'unanimité, assorti de six réserves et de deux remarques sur la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) valant mise en compatibilité du PLU de Ifs pour le projet de nouvel établissement pénitentiaire (second dépôt)

## ► 4. Urbanisme commercial

*Le Comité syndical du Pôle Métropolitain a adopté le 16 Décembre 2016 la Modification n°1 du SCoT, annexant un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) au Document d'Orientations Générales (DOG) du SCoT. Le DAAC possède un caractère exécutoire depuis le 22 Février 2017. Les prescriptions du DAAC sont donc mises en œuvre depuis cette date.*

- **Réalisation de huit Commissions Conduites du SCoT et Urbanisme Commercial**, commissions mixtes, elles ont travaillé sur la révision du SCoT et elles ont étudié, pour avis, les demandes d'Autorisation d'Exploitation Commerciale (AEC) présentées en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) où le Président du Pôle métropolitain siège si un projet est présent sur son territoire.
- **Commissions Conduites du SCoT et Urbanisme Commercial a émis 3 avis sur des demandes d'AEC examinées en CDAC :**
  - Sur Thury-Harcourt (commune nouvelle de Le Hom), avis favorable pour l'extension du centre commercial Super U avec création d'une surface de vente supplémentaire de 350 m<sup>2</sup>.
  - Sur Troarn (commune nouvelle de Saline), avis favorable pour l'extension du centre commercial Super U avec création d'une surface de vente supplémentaire de 965 m<sup>2</sup> et extension du Drive.
  - Sur Iffs, avis favorable pour l'extension du centre commercial Leclerc avec création d'une surface de vente supplémentaire de 826 m<sup>2</sup>.
- **Accompagnement des communes, des EPCI et des porteurs de projets, pour les projets commerciaux** d'une surface de vente de plus de 300 m<sup>2</sup> (sur les communes de moins de 20 000 habitants), ou de plus de 1 000 m<sup>2</sup> (sur Caen et Hérouville-Saint-Clair).
- **Accompagnement des communes et EPCI** dans la mise en compatibilité de leur PLU.

## ► 5. Politiques contractuelles

### ► Contexte général :

La commission « Politiques contractuelles » a en charge l'animation et la mise en œuvre d'actions collectives à l'échelle du Pôle Socle à travers notamment de :

- Le suivi du programme LEADER 2014-2020
- Le suivi des travaux dans le domaine de l'Eau (contrat global), de l'Energie (Plan Climat Air Energie Territorial), la Mobilité, les Services à la population, l'Agriculture et l'alimentation (Programme Alimentaire Territorial).

### 5.1 Agriculture et alimentation

#### *Contexte général*

*Au travers de ses différents domaines de compétences, Caen Normandie Métropole est concerné par les politiques publiques agricoles :*

- *Mise en œuvre des SCoT Caen-Métropole et Pays de Falaise, outils de planification ;*
- *Animation des politiques contractuelles comme les actions de développement local déclinant les projets de territoire (CCAT de Caen-Métropole et du Pays Sud Calvados, programmes LEADER, Contrat Global de l'Eau et des milieux aquatiques, appui du Pôle Métropolitain aux EPCI sur la Transition Énergétique).*

*Plusieurs actions avaient notamment été engagées avec la Chambre d'agriculture : l'adhésion commune à Terres en Villes, la participation active au projet d'action-recherche FRUGAL ...*

*Caen Normandie Métropole et la Chambre d'agriculture du Calvados ont ainsi décidé de signer une Convention-cadre de stratégie partagée sur l'agriculture afin de définir ensemble les enjeux du développement territorial ainsi que les priorités en matière d'agriculture, d'alimentation, d'aménagement et de consommation d'espace.*

*L'AUCAME, de par ses compétences d'expertise et d'analyse, est un partenaire privilégié du Pôle et de la Chambre d'agriculture pour la mise en place et le suivi d'actions de cette convention-cadre.*

#### **Convention-cadre de stratégie partagée sur l'agriculture**

Elaborée en partenariat fin 2016, la Convention cadre de stratégie partagée sur l'agriculture a été signée le 22 juin 2017 par les présidents du Pôle Métropolitain Caen Normandie métropole, Mme Sonia de la Provoté et de la Chambre d'agriculture du Calvados, Monsieur Michel Legrand.

Un Comité de Pilotage, constitué d'élus des 2 structures et de l'AUCAME a été mis en place pour valider les plans d'action annuels.

Ce comité s'est réuni le 16 octobre 2017 validant un programme d'actions en commun pluriannuel.

La convention cadre de stratégie sur l'agriculture s'articule en six axes stratégiques :

- Production et partage de l'information sur l'agriculture, les sols agricoles et naturels du territoire
- Gestion partagée de l'espace et du foncier agricole
- Soutien au développement des filières économiques agricoles
- Gestion équilibrée de l'approche environnementale
- Mise en place d'une politique alimentaire territoriale
- Développement du lien entre citoyens et agriculteurs

Une première action, sur le volet alimentaire de la convention-cadre, a été engagée dès 2017 montrant la réelle nécessité d'un travail commun sur différents enjeux : la candidature à l'échelle nationale puis régionale à l'appel à projets « Programme National pour l'Alimentation », pour solliciter un accompagnement financier à la mise en place d'un projet alimentaire territorial sur le Pôle socle.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2018 par l'un ou l'autre des partenaires dans le cadre de cette convention, par exemple :

- Chambre d'agriculture : transmission de fiches de présentation de l'agriculture sur les différentes CDC du Pôle (pour le SCoT, le PCAET et à mesure des sollicitations des collectivités adhérentes au Pôle – CDC Cingal Suisse Normande, CDC Vallée de l'Orne et de l'Odon, CDC Cœur de Nacre)
- Dans le cadre de la révision du SCoT de Caen Métropole, des ateliers d'information et d'échanges entre élus du Pôle et une dizaine d'agriculteurs du secteur sollicités par la Chambre d'agriculture co-organisés à chaque étape de rédaction du SCoT (diagnostic, PADD, DOO) ;
- Chambre d'agriculture (en lien avec le CD14) : Organisation d'un échange entre élus locaux et agriculteurs sur les enjeux agriculture/territoires à la Cueillette de Cagny.

Caen Normandie Métropole et la Chambre d'agriculture sont par ailleurs adhérents à l'association Terres en villes, réseau national réunissant des agglomérations partageant des problématiques communes sur les liens ville-campagne et menant des actions autour de l'agriculture périurbaine. L'intérêt pour le Pôle Métropolitain est de bénéficier de l'ingénierie et du retour d'expérience de ce réseau national : publications sur les politiques agricoles, l'intégration de l'activité agricole dans les documents d'urbanisme et de planification, les politiques alimentaires territoriales.

### **Projet Alimentaire Territorial**

Issus de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, en date du 13 octobre 2014 (Art. 39), les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) s'inscrivent au sein et en compatibilité avec le Programme National pour l'Alimentation (PNA), piloté par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt.



Un projet alimentaire territorial (PAT) est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les

consommateurs et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation sur un territoire donné.

Les PAT répondent à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et revêtent :

- une dimension économique : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles ;
- une dimension environnementale : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- une dimension sociale : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, lutte contre la précarité alimentaire, valorisation du patrimoine.

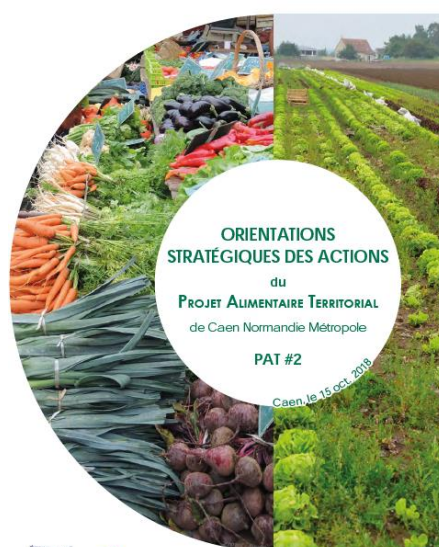
D'octobre 2017 à octobre 2018, Caen Normandie Métropole a élaboré son Projet Alimentaire Territorial en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'AUCAME. L'objectif 2017-2018 était de faire de l'alimentation un sujet métropolitain en organisant un atelier multi-acteurs par mois afin de partager un état des lieux alimentaire du territoire, d'élaborer une stratégie territoriale sur l'alimentation et d'aboutir à l'élaboration d'un programme d'actions. Le PAT de Caen Normandie Métropole est financé par l'Etat (DRAAF) et le LEADER.

Après un lancement en octobre 2017 permettant la présentation de la démarche à tous les acteurs du territoire, six ateliers thématiques se sont déroulés de janvier à juin 2018, rassemblant à chaque fois une trentaine d'acteurs d'horizons très variés concernés par la thématique abordée.

- janvier - structuration des filières alimentaires de proximité ;
- février - pratiques agricoles durables pour une alimentation de qualité ;
- mars - accessibilité sociale à l'alimentation de qualité ;
- avril - lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- mai - l'alimentation dans la planification territoriale ;
- juin - sensibilisation et communication sur l'alimentation et gastronomie ;
- septembre - Forum des acteurs pour la définition de la stratégie d'action ;
- octobre - Lancement des orientations d'actions par le président du pôle métropolitain, Joël Bruneau et le président de la Chambre d'agriculture du Calvados, Michel Legrand.

Ces ateliers participatifs ont été complétés par un diagnostic agri-alimentaire du territoire ainsi que par des questionnaires et entretiens individuels, réalisés dans le cadre du stage d'un étudiant de Master 2 de l'Université de Caen.

Le PAT a bénéficié des données et recherches de l'université de Caen sur les flux et les fonctions urbaines de l'alimentation de l'aire urbaine de Caen. Notamment dans le cadre du programme de recherche FRUGAL (Formes urbaines et gouvernance alimentaire), recherche-action sur douze agglomérations françaises de 2016 à 2020.



Au terme de cette année de travail, les orientations stratégiques des actions sont priorisées et précisées par les acteurs du territoire :

1. Mettre en place une gouvernance alimentaire métropolitaine
2. Prendre en compte l'alimentation dans la planification et le foncier
3. Soutenir l'économie de proximité
4. Renforcer la collaboration et le lien social
5. Favoriser l'approvisionnement local dans les collectivités
6. Communiquer sur l'identité alimentaire locale, sensibiliser, éduquer et former

#### **Synthèse d'une année d'animation :**

- 6 ateliers métropolitains ayant réuni 80 acteurs, pour 51 structures et 145 participations, + 35 questionnaires et 10 entretiens
- Un stage master II de 6 mois
- Un diagnostic agri-alimentaire du territoire
- Le forum final a réuni 52 personnes représentant 42 organisations.

#### **Perspectives 2019 - 2021**

- Convention stratégique sur l'agriculture : organisation d'un COPIL et poursuite d'actions en partenariat avec la Chambre d'agriculture
- Projet Alimentaire Territorial :

Engagement des actions de la candidature à l'appel à projets national du Programme National pour l'Alimentation : PCNM/CA14/Aucame - Lauréat en mars 2019 jusque mars 2021 :

Mise en œuvre des orientations stratégiques avec les acteurs identifiés en 2017/2018 et notamment l'installation de la gouvernance alimentaire à l'échelle de la Métropole :

- installation d'une conférence stratégique annuelle multi-acteurs ;
- réalisation d'un « atlas des initiatives » avec les actions en cours ou à réaliser, rencontre des acteurs/porteurs de projet du territoire et accompagnement pour le montage de projets et la recherche de financements ;
- choix et réalisation d'actions pilotes à l'échelle du Pôle.

La mise en œuvre du PAT est coordonnée avec les Plan Climat Air Energie Territorial du territoire, beaucoup d'enjeux étant communs à ces deux démarches (économies d'énergies - relocalisation des flux).

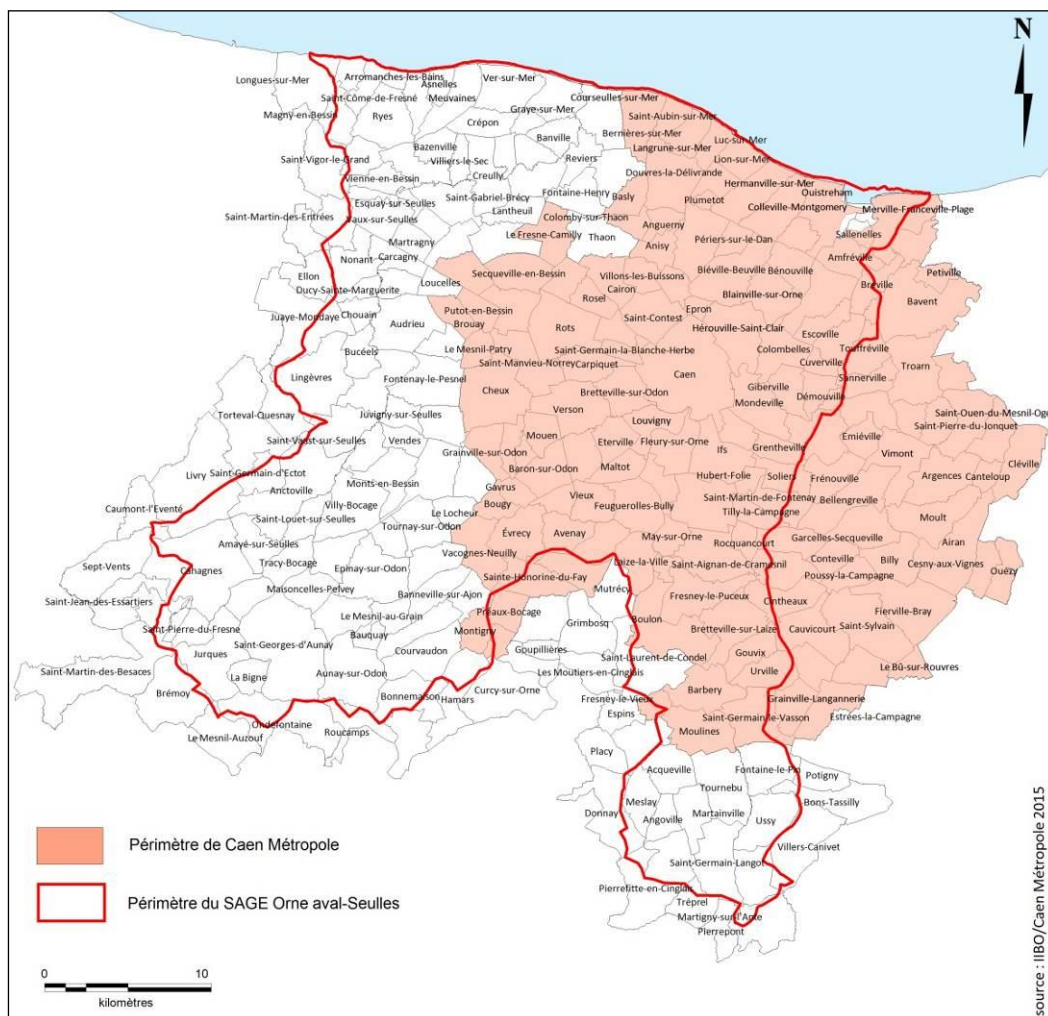
## 5.2 Eau

### Contexte général :

Fin 2015, à l'issue de 18 mois de travail, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et les principaux maîtres d'ouvrage ou leurs représentants, le contrat global pour l'eau et les milieux aquatiques Orne Aval Seulles / Caen-Métropole a été signé, lors de la conférence métropolitaine de l'eau du 16 novembre 2015.

Ce contrat concerne les communes comprises dans le périmètre du bassin Orne Aval - Seulles, ainsi que celles du SCoT Caen-Métropole, soit un total de 266 communes.

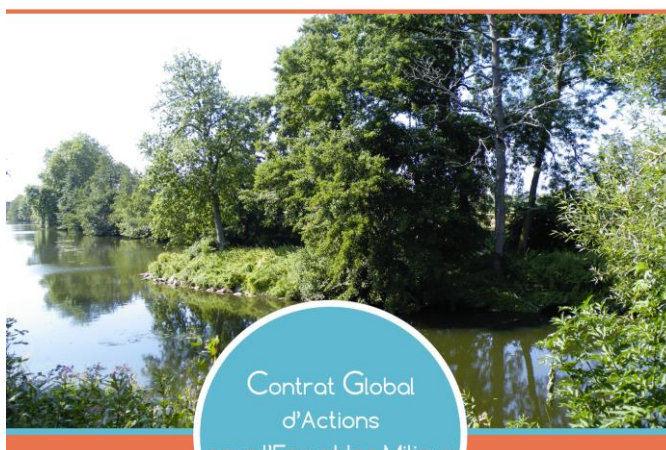
La durée totale du contrat est de 5 ans  $\frac{1}{2}$ , du 01/07/2015 au 31/12/2020, nous sommes donc à mi-parcours.



Le contrat rassemble une centaine de maîtres d'ouvrage : territoires, entreprises, associations... Il regroupe environ 150 actions dans tous les domaines de l'eau, couverts par le contrat : l'assainissement, l'eau potable, l'entretien et la restauration des cours d'eau, la préservation des eaux littorales et l'animation du territoire.

Toutes ces actions représentent un montant de travaux prévisionnels de 140 millions d'euros et environ 80 millions d'euros d'aides prévisionnelles de l'Agence de l'Eau pourront être attribuées aux maîtres d'ouvrages du territoire.

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie apporte également son soutien technique et financier dans l'élaboration et l'animation de ce contrat global (appui technique du chargé d'opération, financement de 50 % d'1/2 ETP pour le Pôle et pour le département, études...).



Contrat Global  
d'Actions  
pour l'Eau et les Milieux  
Aquatiques

ORNE AVAL-SEULLES / CAEN MÉTROPOLE



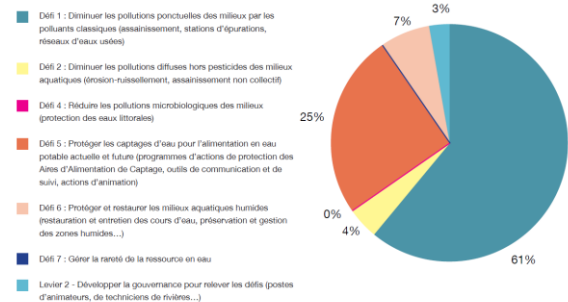
PÔLE METROPOLITAIN  
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE



## Synthèse et répartition des montants

- Montant global prévisionnel des travaux éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau : environ **140 millions d'euros**
- Montant global prévisionnel des aides de l'Agence : environ **80 millions d'euros**
- Environ **150 actions**
- Une centaine de maîtres d'ouvrage

## Répartition des montants de travaux par défi du SDAGE



## Les apports du Contrat Global

Le Contrat Global est un outil opérationnel, non réglementaire. Il permet d'avoir une connaissance et une vision globale de l'ensemble des actions menées à l'échelle du territoire pour améliorer la qualité des eaux, pour en assurer le suivi et la cohérence. La mise en place du Contrat Global a permis d'initier de nouvelles actions, ou de relancer des dynamiques locales, notamment dans les domaines moins représentés. Les actions inscrites au Contrat Global sont prioritaires, vis-à-vis des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. L'outil d'animation, d'information et d'échanges du Contrat Global est la Conférence Métropolitaine de l'Eau élargie, instance non formelle, ouverte à tous. Le Contrat Global associe tous les acteurs du monde de l'eau afin de faciliter la communication entre eux.

*Plaquette de présentation du contrat global réalisée pour la conférence métropolitaine de l'eau lors de sa signature en nov. 2015*

## Actions 2018 :

### Bilan global des actions inscrites au contrat au 31 décembre 2018

Depuis la mise en place du Contrat Global de l'Eau, **372 opérations** se sont concrétisées en faveur de l'amélioration de la qualité des masses d'eau et la préservation des milieux aquatiques et humides. Ces actions ont occasionné environ **54 millions d'euros de travaux**, dont environ 54 % sont financés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, soit un **montant d'aides d'environ 29 millions d'euros**.

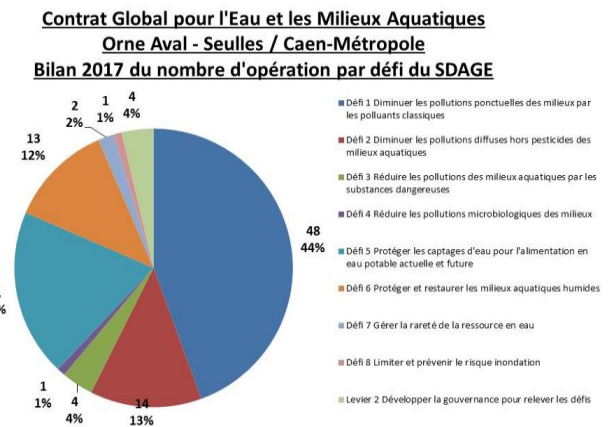
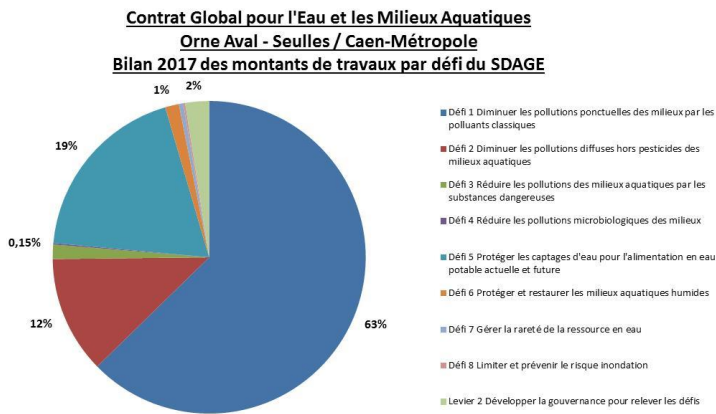
(Pour rappel, le montant global des actions du contrat s'élève à 140 millions d'euros à échéance en 2020, le taux de réalisation du contrat est proche de 40 % à la fin de l'année 2018).

### Bilan chiffré des actions 2018 :

Parmi toutes les opérations réalisées en 2018, on peut noter, **par thématique principale** :

Montants de travaux éligibles en k€	Montants d'aides en k€	Thématique principale	Exemples d'actions
20 646	9 616	Assainissement	Réhabilitations, extensions, mise aux normes des réseaux eaux usées, création extension de station d'épuration
7 825	3 090	Alimentation en eau potable	Sécurisation des ressources, actions sur les aires d'alimentation de captage, acquisition de matériel de désherbage alternatif
3 994	2 428	Assainissement Non Collectif	Réhabilitation, mise en conformité des systèmes, étude érosion - ruissellement...
809	689	Animation	Contrat global, aires d'alimentation de captage, techniciens rivières...
489	256	Industries	Mise en conformité (garages, pressing)
469	311	Milieux aquatiques	Restauration des milieux, continuités
151	111	Economies d'eau	Etudes et travaux

## Par défi du SDAGE :



Ces graphiques montrent qu'une majorité des crédits consommés, le sont sur des actions dans le domaine de l'assainissement. Cependant, en terme de nombre d'opérations, les actions sont un peu mieux réparties, notamment sur le volet protection et restauration des milieux aquatiques humides, où les mesures sont relativement nombreuses, mais pas coûteuses (en comparaison des montants de travaux liés à l'assainissement).

### Un bilan en demi-teinte :

A mi-parcours du contrat global (juin 2018), l'objectif était de réaliser 50 % des travaux prévus, soit 70 M€. Une projection des chiffres d'avancement du contrat permet d'évaluer à 45 M€ le montant de travaux qui seront réalisés seulement.

Le rythme d'avancement du contrat global pour l'eau est donc en-deçà des prévisionnels réalisés en 2015.

Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs, plus ou moins dépendant du travail d'animation :

- Une conjoncture économique défavorable dans le secteur des travaux publics (licenciement), même s'il y a une légère reprise, seulement depuis fin 2017,
- Le coût des travaux moins élevés que prévus (- 30 à 40 % par rapport aux prix observés en 2015-2016),
- Report de projets en lien avec les réformes territoriales : Loi NOTRE, mise en œuvre du nouveau Schéma Départemental de Coopération intercommunale (SDCI), compétence GEMAPI... les élus ont été mobilisés sur les chantiers de réorganisation et de prise de compétence des nouvelles structures, ils ont été moins disponibles pour mener les autres projets, qui ont été mis en stand-by par manque de temps et à cause de toutes les incertitudes autour de l'évolution des compétences.
- Retard et décalage dans le temps de gros projets comme celui des travaux de la station d'épuration de Caen la mer,
- Gros projets reportés car liés à des travaux sur les réseaux d'eau pluviale, qui ne sont pas financés,
- Projets bloqués par des recours juridiques ou freinés par des procédures réglementaires longues mais indispensables (DUP, loi sur l'eau..., par exemple sur Moulines),
- Grosse lacune sur les diagnostics de réseaux eaux usées, qui devraient engendrer des travaux (-> moins de diagnostic, moins de travaux),
- Travail conséquent réalisé dans des domaines ne se traduisant pas financièrement dans le bilan.

En conclusion, il faut mobiliser les maîtres d'ouvrages pour lancer plus de travaux.

## **Journée Eau et agriculture organisée le 12 octobre 2018**

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat global pour l'eau et les milieux aquatiques Orne Aval Seulles / Caen-Métropole, la cellule d'animation du contrat global (Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole et Conseil Départemental du Calvados) et le Syndicat d'Eau RÉSEAU ont organisé cette journée d'information à destinations des élus, des agriculteurs et des acteurs du monde de l'eau afin de présenter les outils et les actions possibles permettant de concilier les activités agricoles et la préservation de la ressource en eau.

En effet, le diagnostic et les échanges avec le monde agricole réalisés dans le cadre du Contrat Global et des Conférences Métropolitaines de l'Eau ont confirmé un enjeu de préservation de la ressource en eau potable sur le territoire du contrat et un besoin de dialogue entre les élus du territoire et les professionnels du monde agricole.

Cette première animation avait donc pour but essentiel d'informer et de faire dialoguer les participants autour des rôles et des besoins de chacun des acteurs (objet des présentations du matin).

De plus, par des témoignages et des visites terrain (l'après-midi), il s'agissait d'illustrer les actions qu'il est possible de mener, les résultats positifs de ces actions, mais également, les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre, afin d'échanger sur les méthodes à mettre en place pour éviter ou réduire ces difficultés.

C'était une réunion informelle, qui n'entrait pas dans un cadre réglementaire. Elle était donc ouverte à toutes les bonnes volontés, l'idée étant de partager les retours d'expériences et d'alimenter les débats de manière constructive.

### **Déroulement, témoignages et contenus :**

## **PROGRAMME**

### **9h00 : Accueil café**

**9h30 : Introductions par les élus référents** des différentes structures M. Paul CHANDELIER (Conseil Départemental du Calvados), M. Marc LECERF (Caen Normandie Métropole) et Messieurs Daniel FRANÇOISE et Claude FOUCHER (RESEAU)

### **10h00 : Présentation du contexte local et des enjeux sur l'Aire d'Alimentation du captage de Rots-Vauculey**

**(Céline MICHAUD - Réseau) :** contexte de l'AAC Rots-Vauculey, situation, actions d'animation agricole déjà réalisées et prévues.

### **10h20 : Les outils existants pour préserver la ressource en eau sur les Aires d'Alimentation de Captage**

- **Agence de l'eau Seine-Normandie :** Outils existants et aides financières mobilisables
- **Chambre d'Agriculture du Calvados :** Animation collective auprès de groupes d'agriculteurs - accompagnement dans l'évolution des pratiques

### 11h15 : Témoignages :

- **Un agriculteur local** présentera ses pratiques, permettant de réduire les intrants pour préserver la ressource en eau : M. POMIKAL pour la culture de Miscanthus.
- **Les cantines scolaires** : comment les collectivités peuvent soutenir les productions locales et exemplaires, témoignage de M. DEMARCY, Directeur de la cuisine centrale de Déville-lès-Rouen, qui a introduit des produits locaux et bio dans la préparation de ses repas.

### 12H30 : PAUSE DEJEUNER - BUFFET LOCAL à la Ferme de Billy - Rots

*(participation de 15 € à la charge des participants - paiement sur place)*

### 14h00-16h30 : VISITES TERRAIN

#### Visite Ferme de Billy

#### Visite du Silo à céréales bio de la COOP de Creully



## Conférence Métropolitaine de l'Eau - Communication

Deux ans après la signature du Contrat Global de l'Eau, la **conférence métropolitaine de l'eau**, co-présidée par M. Marc LECERF, élu référent Eau du Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole, Président de la CLE Orne Aval Seules et VP Environnement à la CU Caen la mer et M. Paul CHANDELIER, Vice-Président de la commission environnement du Conseil Départemental du Calvados a été organisée le **mercredi 21 mars 2018**, dans la salle de l'hémicycle de l'hôtel d'agglomération de Caen la mer.

La conférence a rassemblé 35 élus, partenaires et acteurs institutionnels, autour de M. Frédéric CHAUVEL, Directeur Régionale de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et des différents intervenants (voir déroulement ci-dessous).

L'ordre du jour de cette conférence était le suivant :

Présentation du bilan 2017 des actions inscrites au contrat global

Focus sur une action phare de la 2ème année  
Journée « Agriculture et Eau » - Esquay Notre Dame

Visionnage du film sur la GEMAPI :  
<https://www.youtube.com/watch?v=lzrwF4XKUBk>

### **GEMAPI - Retours d'expériences :**

M. THOMINES, 1er Vice-Président et M. WOLF, Directeur - Bessin Urbanisme  
M. GUILLEMIN, Vice-Président et Mme FOUCHER, Directrice du Cycle de l'Eau - Caen la mer  
Illustration - Programme Pluriannuel de Restauration Ecologique (PPRE) de l'Odon

### **Stratégie d'adaptation aux changements climatiques - Témoignage sur le repli stratégique**

M. GOUX, Vice-Président en charge de la GEMAPI et M. DUROZIER, Chargé d'études et prospectives -  
Communauté de Communes Coutances mer et bocage

Des échanges autour de ces dernières questions ont eu lieu ensuite et se sont poursuivis lors du cocktail.

Les différentes plaquettes d'information, et notamment la plaquette « Agriculture et Eau » réalisée dans le cadre du contrat global et le magazine de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie « Confluence », numéro 64 (Avril 2017), dédié à la stratégie d'adaptation aux changements climatiques, étaient mises à la disposition des participants à l'entrée de la salle de conférence.

Cette conférence a donné lieu à l'édition d'un communiqué de presse qui a été publié sur le site internet du Pôle Métropolitain.

### *Participation aux réunions des différents partenaires dans le domaine de l'eau :*

- Agence de l'Eau Seine-Normandie / CD14 / Pôle Métropolitain : points réguliers sur le contrat global, son suivi, son évaluation,
- CD14 : CLE Orne Aval Seules, GEMAPI,
- RESEAU / Caen la mer : suivi du plan d'actions, projet de la station d'épuration du nouveau monde, GEMAPI, observatoire de l'eau,
- Chambre d'Agriculture du Calvados : préparation du Projet Alimentaire Territorial et notamment des ateliers PAT, dont un dédié aux pratiques agricoles durables pour une alimentation et une eau de qualité, participation aux journées « Cultivons Eau'trement »,
- CATER : Journée technique RTMA,
- CD14 / DDTM 14 : diverses réunions de préparation de la Stratégie Locale de Lutte contre les Inondation - SLGRI,
- Conservatoire du littoral - gestion de l'estuaire de l'Orne,
- BRGM : COPIL Étude intrusions salines,
- Forum des acteurs de l'Eau du 11/10/2017,
- Réunion des Présidents d'opérations territoriales à Nanterre le 13/10/2017.

### *Formation*

- Formation transition agricole 16, 17 mai 2017 (Agrobio BN)
- Participation aux 3 jours de formation des animateurs de contrats globaux du 22 au 24 mai 2017 à Caudebec-en-Caux (76).

### *Perspectives 2019 :*

Poursuivre le suivi et l'animation des actions du contrat engagées par les animateurs du contrat ou les autres maîtres d'ouvrage, par exemple :

- Poursuivre l'animation et le suivi du volet agricole :
  - Organiser une journée « Agriculture et Eau » (voire la dupliquer sur plusieurs points de captage), en lien avec les syndicats d'eau, notamment Réseau.
  - Suivre les comités techniques/de pilotage et les actions de Réseau sur les Aires d'Alimentation de Captage.
- Définition de la stratégie GEMAPI : Suivre et partager les démarches de mise en place de la compétence GEMAPI au sein des différentes intercommunalités du territoire du contrat.
- Suivre le projet de station d'épuration du nouveau monde (avec unité de méthanisation).
- Mettre à jour et compléter le volet Eau du SCoT Caen-Métropole, dans le cadre de sa révision.
- Alimenter le Plan Climat Air Energie Territorial porté par le Pôle Métropolitain avec les données et les enjeux de la stratégie d'adaptation au changement climatique de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
- Suivre les programmes de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau et des zones humides (Odon, Vallée de la Capricieuse...)
- Profil de vulnérabilité : travailler sur la révision 2018-2019 de ces profils (ARS, CD14, AESN).
- ...

Redéfinir et mettre en œuvre une stratégie de suivi du contrat pour optimiser les temps des animateurs, dans la perspective de :

- Préparer une nouvelle contractualisation 2021-2026
- Intégrer le volet eau du SCoT et les schémas de rang supérieur
- Développer un volet adaptation aux changements climatiques
- Réaliser une veille sur la GEMAPI

Gouvernance et pilotage du contrat :

Organiser le comité de suivi du contrat.

Poursuivre le suivi et l'évaluation de l'avancement des travaux du contrat (mise à jour du plan d'action, renseignement des indicateurs de suivi).

Organiser une Conférence Métropolitaine de l'Eau en fin d'année pour assurer la promotion du contrat et aborder des sujets ciblés - témoignages, retours d'expériences...

## 5.3 Mise en place des politiques énergie-climat sur le territoire du Pôle Métropolitain

### ► L'élaboration des PCAET de Caen Métropole et de la CdC du Pays de Falaise :

Par arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2017, le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole, déjà porteur du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), a étendu ses compétences à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour l'ensemble des EPCI composants le Pôle « Socle ».

Depuis cette date et en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, Caen Normandie Métropole identifie les enjeux, propose les orientations et définit les actions qui permettront de lutter et de s'adapter aux changements climatiques, de réduire les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, de développer les énergies renouvelables et de préserver la biodiversité.

En 2018, les travaux concernant les deux PCAET ont consisté en :

- **Avril 2018 - Lancement officiel des PCAET :** tenue d'une conférence-débat à l'hémicycle des Rives de l'Orne.
- **Tout au long de l'année 2018 :** Élaboration du diagnostic et évaluation.
- **Juillet 2018 - Comité de pilotage PCAET :** Présentation du diagnostic et définition de la stratégie.
- **Sept. 2018 :** Présentation des grandes lignes du diagnostic du PCAET en Bureau de Caen Normandie Métropole.
- **Sept. 2018 - Séminaire « Mobilité »** Co-organisé avec Bessin urbanisme.
- **Nov. 2018 - Comité de pilotage PCAET :** Définition des grands axes d'actions et des premières pistes.
- **De Sept. à Déc. 2018 :** Contributions apportées pour le SCoT Caen-Métropole, dans le cadre de sa révision.
- **A partir de Nov. 2018 - Réunions spécifiques** avec chaque EPCI pour définir et/ou mettre à jour les plans d'actions.
- **Déc. 2018 - Séminaire grand public « Je m'engage pour le climat » :** Présentations et témoignages en conférence et ateliers de travail thématiques pour la définition des actions avec les partenaires et acteurs du territoire (institutionnels, professionnels et citoyens).

**Participez au lancement du PLAN CLIMAT Air Energie**

**Programme prévisionnel**

**18h30 : Présentation de la démarche**  
Grégory BERKOVICZ  
Vice-Président du Pôle Métropolitain  
Marc LECHEF  
Vice-Président de Caen la mer

**18h50 : Tour des initiatives - Table ronde**  
Energie - Projet citoyen photovoltaïque  
Patricia DUPY, Secrétaire de la SCoT Plaine Sud Energies  
Mobilité - Vélos électriques en libre-service  
Jerôme HUBY, député de l'Orne  
Bâtiment durable - Pépinière d'entreprises  
Deli'Gut 2018  
Boris BALLEUL, Référent développement économique,  
Pre-Bocage Intercom  
Agriculture et énergie - Valorisation du bocage  
Laurent NEYDIAU - SCoT Bas Bocage Energie

**19h50 : La parole est à vous**  
Temps d'échange avec la salle

**20h15 : Cocktail local et BIO - Animations**  
Informez-vous sur les stands de l'Espace Info Energie et de Koolis, partagez vos idées pour notre Plan Climat autour d'un verre et d'un mur d'expression permettant à chacun de communiquer ses envies et ses remarques !

**Mardi 24 avril 2018 - 18h30**  
Hémicycle de l'Hôtel de la  
Communauté Urbaine Caen La Mer  
18, rue Rosa Parks à Caen

Plus d'informations : [jakim.duvail@caen-metropole.fr](mailto:jakim.duvail@caen-metropole.fr) / [aurelie.dupuy@caen-metropole.fr](mailto:aurelie.dupuy@caen-metropole.fr) / <http://www.caen-metropole.fr/>

**PLAN CLIMAT Air Energie**

**SCHEMA DIRECTEUR ENERGIES Caen la mer**

**« Notre territoire s'engage pour le climat »**

**Mercredi 19 décembre - 18h00**  
Bibliothèque A. de Tocqueville, Caen

- Découvrez les témoignages d'acteurs du territoire qui se sont engagés pour lutter contre le réchauffement climatique
- Partagez vos idées pour le Plan Climat du territoire en participant à l'atelier de votre choix.  
(Thèmes des ateliers : éco-mobilité, économies d'énergie, qualité de l'air, énergies renouvelables, alimentation, gestion des ressources, réseaux énergétiques)
- Poursuivez les échanges lors du cocktail dinatoire offert par Caen Normandie Métropole

**PLAN CLIMAT Air Energie**

**PÔLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METROPOLITE**

Les travaux des PCAET nécessitent de **nombreux contacts et échanges** avec **l'ensemble des acteurs** du territoire (élus du pôle, des EPCI, partenaires, acteurs, citoyens), **tout au long de la démarche** et **sous différentes formes** (séminaires grand public, ateliers de travail, réunions institutionnelles, rencontres individuelles et collectives, site Internet et réseaux sociaux...). Depuis 2018, les acteurs suivants ont été associés aux travaux du PCAET :

- Toutes les intercommunalités du territoire : élus (élu référent et comité dédié au sein de chaque EPCI, réunions institutionnelles), services (techniciens référents au sein de chaque EPCI, points techniques réguliers)
- AUCAME, ORECAN, SDEC Energie, Région Normandie, ADEME, ATMO, Bessin Urbanisme, ENEDIS, GRDF, Engie, Enercoop, West Energy, Biocombustibles, Biomasse Normandie, Syvedac, Infrep, Union Régionales des collectivités forestières, Bio Normandie, FFB, CAPEB, Chambre d'Agriculture du Calvados, Chambre de Commerce et d'Industrie, Association Régionale des HLM et Bailleurs sociaux, Université de Caen, Conservatoire du littoral, Agence de l'Eau Seine Normandie, Agence Régionale de la Biodiversité, CHU...

### **Perspectives 2019 :**

L'objectif est de finaliser les PCAET de Caen-Métropole et de la CdC du Pays de Falaise d'ici la fin de l'année 2019.

Les documents devront être prêts pour le dépôt auprès des services de la Région Normandie et de l'Etat.

Chaque EPCI disposera de sa « feuille de route », c'est-à-dire un plan d'actions PCAET 2020-2030 spécifiques aux particularités et aux volontés des territoires.

### **► Les actions TEP CV du Pôle Métropolitain :**

#### **• Massification de la rénovation énergétique du patrimoine bâti public**

- **Etape 1 : Formation des entreprises du territoire (financement du module PRAXIBAT de l'ADEME)**

**BILAN de l'action :** Le Pôle Métropolitain souhaitait accompagner les **entreprises du bâtiment** de son territoire en améliorant leurs connaissances et leurs pratiques en matière de rénovation énergétique performante des bâtiments. Cet accompagnement se traduisait par le financement de 2 modules de **formation PRAXIBAT®** (ADEME) pour les entreprises du territoire. Un module « isolation des parois » et un module « ventilation performante », réalisés par petits groupes de 12 stagiaires maximum, au niveau d'un plateau technique aménagé spécifiquement afin de travailler sur les bons gestes.

Grâce à l'enveloppe TEPCV, le Pôle Métropolitain proposait de prendre en charge 80 % des coûts pédagogiques de ces modules de formation pour les entreprises de son territoire (en complément des autres sources de financements possibles).

Pour la mise en place et le suivi de cette action, le Pôle Métropolitain a créé un groupe de travail ad hoc, avec l'ensemble des partenaires (ADEME, centres de formation professionnel, autres financeurs, FFB, CAPEB...) et a signé des conventions de partenariat et de financement avec les 2 organismes de formation disposant des plateaux techniques nécessaires à la réalisation de cette formation, à savoir l'AFPA de Caen et le GRETA d'Argentan (organismes de formation agréés).

Malheureusement, malgré plusieurs opérations de communication auprès des entreprises (via les bases de données de la FFB, de la CABEP et des organismes de formation), de relances, de présences dans des salons professionnels... aucune entreprise du territoire ne s'est formée sur la durée de la convention.

Les modules organisés par les 2 centres de formation ont dû être annulé, faute d'inscription. Les raisons évoquées pour ce manque d'intérêt des entreprises sont la durée de la formation (3 jours) et le manque de certification de cette formation.

- **Etape 2 : Service de Conseil en Energie Partagé (CEP), pour 12 intercommunalités du territoire**

**BILAN de l'action** : Par cette action le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole a souhaité massifier la rénovation énergétique du patrimoine bâti **public** du territoire en accompagnant les intercommunalités sur l'étape de base incontournable, à savoir l'inventaire et le diagnostic de l'ensemble des bâtiments publics, de leurs usages et de leurs consommations énergétiques.

Le Pôle Métropolitain, par le biais du Fonds TEP CV, a donc financé à hauteur de 80 % le service de **Diagnostic Énergie Intercommunal (DEI)**, dispensé par le SDEC Energie (Syndicat d'électricité du Calvados), **pour l'ensemble des intercommunalités de son territoire**. Un **prédiagnostic** a été réalisé pour **l'ensemble du patrimoine public** (communal et intercommunal), soit **704 bâtiments publics**. Puis, des **bilans** plus approfondis ont été réalisés sur les **15 à 20 bâtiments publics prioritaires de chaque EPCI**, avec l'analyse des consommations d'énergies et d'eau sur les 3 dernières années, la définition d'un programme de travaux de rénovation énergétique, le suivi et l'animation de la mise en œuvre de ce programme de travaux. Cette action a permis d'inciter très fortement les EPCI du territoire à engager des actions de suivi et d'amélioration des performances énergétiques de leur patrimoine.

Depuis 2016, ce sont **80 bâtiments publics prioritaires** qui ont été diagnostiqués. Ces travaux ont ensuite donné lieu à des audits énergétiques plus poussés, à des travaux de rénovation ciblés et/ou à des études d'opportunités pour la mise en place de panneaux solaires photovoltaïque en toiture.

## ► 6. Programme LEADER



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

### 6.1 Contexte général :

LEADER est un acronyme signifiant « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». Financé par le FEADER, Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, **c'est un programme pluriannuel destiné à dynamiser les territoires ruraux**. L'objectif est avant tout de **soutenir techniquement et financièrement des projets locaux innovants** qui concourent à l'attractivité du territoire.

**Nouvelle méthode de gouvernance** à l'échelle locale, le programme LEADER est **géré par et pour les acteurs du territoire** réunis au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL).

Suite à l'appel à candidature régional lancé en 2014 le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole d'une part, et l'Association du Pays Sud Calvados d'autre part, ont chacun déposé un dossier de candidature le 29 mai 2015. Devenus tous deux GAL au 1<sup>er</sup> juillet 2015, les Conventions avec la Région Normandie et l'ASP ont été signées le 8 décembre 2015 pour le GAL SCoT Caen-métropole, et le 25 novembre 2015 pour le GAL Sud Calvados.

### 6.2 Présentation des 2 programmes :

#### ► GAL SCoT Caen-métropole

Au regard des enjeux du territoire et du processus d'implication des acteurs, la priorité retenue par le territoire du SCoT Caen-Métropole vise à « **Renforcer les capacités d'adaptation, d'innovation et de coopération des acteurs pour un territoire équilibré, attractif et innovant** » afin de répondre aux 3 grands enjeux prioritaires identifiés sur le territoire :

**Axe 1** : Optimiser l'activité touristique en valorisant les ressources patrimoniales, culturelles et naturelles.

**Axe 2** : Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations par des services performants, adaptés aux besoins et accessibles à tous.

**Axe 3** : Répondre aux défis énergétiques en impulsant et accompagnant les mutations du territoire.

Pour répondre à ces enjeux, le GAL SCoT Caen-Métropole dispose de 9 fiches-actions visant chacune des objectifs opérationnels de la stratégie de développement local. L'enveloppe dédiée aux projets s'inscrivant dans cette stratégie est de **2 198 650 €**.

#### ► GAL Sud Calvados

Compte-tenu des enjeux de développement identifiés sur le territoire, les parties prenantes associées à la concertation ont souhaité définir une stratégie LEADER permettant de « **renforcer l'attractivité du territoire par la valorisation des ressources locales** ». Pour permettre sa mise en œuvre, le GAL a retenu 4 axes d'interventions thématiques déclinés en 11 fiches-actions opérationnelles :

**Axe 1** : Soutenir l'économie rurale en s'appuyant sur les productions et savoir-faire locaux

**Axe 2** : Construire un maillage de services de proximité de qualité, adaptés aux habitants

**Axe 3** : Mettre en place une stratégie touristique s'appuyant sur les richesses patrimoniales du territoire

**Axe 4** : Maitriser les questions énergétiques et environnementales du territoire

Une enveloppe de **1 200 000 €** a été allouée pour soutenir des projets de développement rural innovants qui s'inscrivent dans la stratégie.

### 6.3 Les Comités de Programmation, instances décisionnelles des GAL :

Le Comité de Programmation est **l'instance décisionnelle du GAL**. Son rôle est de piloter la mise en œuvre de la stratégie LEADER, d'en assurer le suivi et l'évaluation afin d'être en capacité de la réorienter pour rester en cohérence avec les besoins du territoire.

Sa mission principale est d'examiner les projets qui lui sont présentés par les maîtres d'ouvrages (accompagnés de l'équipe technique LEADER) afin de juger de leur opportunité sur le territoire. Il sélectionne les projets et décide de l'attribution des subventions LEADER en appliquant une procédure de sélection transparente, non discriminatoire et prévenant les conflits d'intérêts.

Composé d'un **collège public** et d'un **collège privé** il est soumis à la règle du double-quorum (sur la moitié des membres présents, la moitié doit appartenir au collège privé) et se réunit à une fréquence trimestrielle.

#### ➤ GAL SCoT Caen-métropole

Le Comité de programmation du GAL SCoT Caen-Métropole donne la possibilité de nommer des suppléants aux membres titulaires. Il compte un nombre majeur de représentants du collège privé. Ainsi, l'obtention du double quorum nécessaire pour valider les décisions prises en séance devrait être assurée.

Au cours de l'année 2018 ont eu lieu plusieurs changements dans la composition du comité de programmation. Dans le collège privé, un membre est sorti (Relais d'Sciences) et un est entré (Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartemental). Des changements nominatifs entre titulaires et suppléants de l'ARPE, le Pole TES, SOLIHA, l'URIOPSS, ADMR, ARDES et la CCI ont également été actés.

Le comité de programmation du GAL SCoT Caen-Métropole reste toujours composé de **62 membres** répartis entre le **collège privé**, 38 membres dont **19 titulaires** et 19 suppléants, et le **collège public**, 24 membres dont **12 titulaires** et 12 suppléants.

La présidence est assurée depuis 2015 par M. Hubert PICARD, Maire délégué de la commune de Laize-Clinchamps et vice-président de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Les projets sont présentés au comité directement par les porteurs de projets qui ont également la possibilité de répondre aux questions de l'assemblée. Par contre, ils ne participent pas au vote, qui s'effectue à main levée après un débat autour d'une note proposée par l'animatrice du programme LEADER. Les projets sont évalués avec une grille de sélection remplie par l'animatrice et le Président du GAL et soumise au vote aux membres du comité. Cette grille comprend 7 critères d'évaluation parmi lesquels l'innovation et le multi-partenariat, la cohérence avec d'autres stratégies et le lien avec les objectifs stratégiques et opérationnels de la fiche action correspondante.

### 6.4 Etat d'avancement des 2 programmes :

L'année 2018 a été marquée par le début des paiements. Le logiciel de gestion OSIRIS est quasi opérationnel en 2018, du personnel a été recruté et formé par la Région Normandie dans le courant de l'année et a pu ainsi instruire et saisir les nombreuses demandes de paiement en attente.

Selon la convention signée entre la Région Normandie (autorité de gestion), l'A.S.P. (organisme payeur) et le Pôle Métropolitain, entre 2015 et 2018, les paiements sur cette période doivent représenter 10% de la dotation totale du GAL. Afin d'atteindre cet objectif, l'instruction des demandes de subvention a dû être mise en arrêt pour que les services régionaux et les GAL se dédient en priorité au traitement des dossiers de demande de paiement. Sans instruction des dossiers de demandes de subvention, la programmation des dossiers s'est également arrêtée courant 2018. L'atteinte de cette cible de paiement par les GAL permet d'éviter le "dégagement d'office" qui signifie que les demandes de paiement qui n'ont pas fait l'objet de dépenses certifiées par l'autorité de gestion sont dégagées d'office par la Commission européenne. Autrement dit, si la cible n'est pas atteinte, au lieu d'attribuer une enveloppe réservataire aux GAL, appelée « réserve de performance », celle-ci est attribuée à d'autres priorités du PDR (Programme de Développement Rural) que LEADER.

➤ GAL SCoT Caen-métropole

### Projets programmés

L'instruction des dossiers sélectionnés et envoyés à la Région étant à l'arrêt, seulement **5 dossiers** ont été programmés en 2018 à travers une consultation écrite qui a eu lieu du 29 mars au vendredi 13 avril. Voici le détail des dossiers programmés :

Fiches-actions	Porteur Public	Porteur Privé	Date sélection	Date programmation
<b>FA 2 : Développer une offre touristique de qualité</b>	<b>4 643,40 €</b>	<b>2 562,48 €</b>		
<b>Montant total programmé sur cette fiche</b>	<b>7 205,88 €</b>			
Les foulées gourmandes		2 562,48 €	19/06/2017	CE avril 2018
Parcours de découverte du village et de ses habitants à travers son histoire	4 643,40 €		27/03/2017	CE avril 2018
<b>FA 3 : Accompagner les mutations de l'économie de proximité</b>	<b>3 200,29 €</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>Montant total programmé sur cette fiche</b>	<b>3 200,29 €</b>			
Musique et handicap	3 200,29 €		30/05/2016	CE avril 2018
<b>FA 6 : Soutenir les mutations énergétiques du territoire</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>Montant total programmé sur cette fiche</b>	<b>40 000,00 €</b>			
Voie verte Ouistreham	20 000,00 €		29/02/2016	CE avril 2018
Ecole Anguerny	20 000,00 €		12/12/2016	CE avril 2018
<b>FA 8 : Animation, gestion et évaluation</b>	<b>44 898,42 €</b>	<b>-</b>		
<b>Montant total programmé sur cette fiche</b>	<b>44 898,42 €</b>			
Animation, gestion 2017	44 898,42 €			CE avril 2018
<b>TOTAL :</b>	<b>92 742,11 €</b>	<b>2 562,48 €</b>		
<b>Répartition de l'enveloppe en fonction des collèges public/privé (en %)</b>	<b>4,22%</b>	<b>0,12%</b>		
<b>Gestion de l'enveloppe (en %)</b>	<b>4,33%</b>			

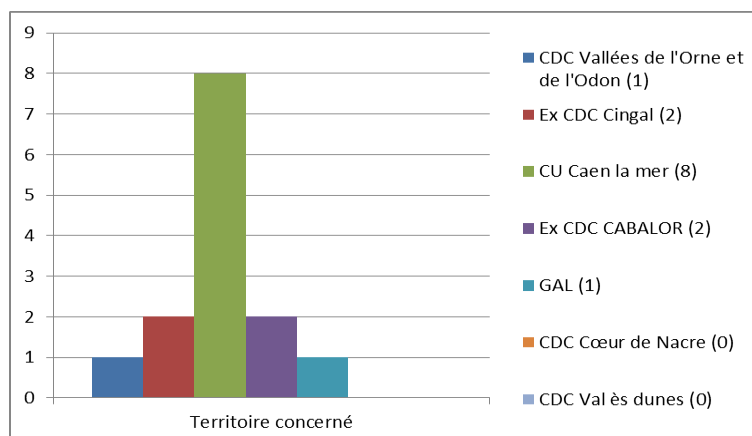
### Projets sélectionnés

Au total, **14 projets** ont été sélectionnés au cours de l'année 2018: 4 par **consultation écrite** entre le mois de mars et d'avril et les 10 restants dans les **3 comités de programmation** organisés en juin, septembre et décembre.

Ces projets représentent un montant global de **287 671,79 €**, c'est-à-dire **13,08 %** de la dotation initiale du GAL. Ci-dessous le tableau avec le détail des projets par fiche action, montants, type de porteur de projet et date de sélection.

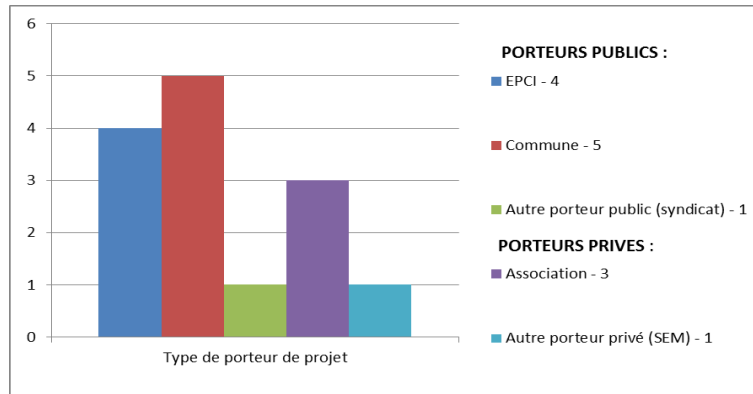
Fiches-actions	Public	Privé	Date sélection
<b>FA 1 : Valoriser les potentiels touristiques du territoire</b>	<b>118 000,00 €</b>	<b>23 037,39 €</b>	
<b>Montant total des dossiers sélectionnés</b>	<b>141 037,39 €</b>		
Création de parcours touristiques du patrimoine	18 000,00 €		24/09/2018
Itinéraire de découverte de la Vallée de la Laize et de l'Orne	100 000,00 €		10/12/2018
Truck Touristique OT CLM		23 037,39 €	10/12/2018
<b>FA 2 : Développer une offre touristique de qualité</b>	<b>3 894,40 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>Montant total des dossiers sélectionnés</b>	<b>3 894,40 €</b>		
Création d'une balade numérique à Amfreville	3 894,40 €		CE avril 2018
<b>FA 3 : Accompagner les mutations de l'économie de proximité</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>Montant total des dossiers sélectionnés</b>	<b>100 000,00 €</b>		
Construction d'un bâtiment mutualisé	50 000,00 €		24/09/2018
Maison multiservices	50 000,00 €		24/09/2018
<b>FA 9 : Développer l'offre culturelle et de loisirs, et favoriser son accès pour tous</b>	<b>43 176,00 €</b>	<b>70 344,83 €</b>	
	<b>113 520,83 €</b>		
Ludothèque intergénérationnelle itinérante		24 294,83 €	CE avril 2018
Tartajongle		6 050,00 €	CE avril 2018
Aménagement d'une boîte à livres dans cabine téléphonique anglaise	3 176,00 €		11/06/2018
Halle Passerelle		40 000,00 €	24/09/2018
Réalisation d'un centre d'activités nautiques	40 000,00 €		10/12/2018
<b>FA 5 : Créer des services numériques pour une meilleure homogénéité de l'offre</b>	<b>2 740,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
	<b>2 740,00 €</b>		
Acquisition d'une imprimante 3D pour l'EPN	2 740,00 €		CE avril 2018
<b>FA 6 : Soutenir les mutations énergétiques du territoire</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>Montant total des dossiers sélectionnés</b>	<b>40 000,00 €</b>		
Rénovation et pose de panneaux photovoltaïques - gymnase Bretteville/Laize	20 000,00 €		24/09/2018
Etude sur les éco-mobilités et connexions périurbaines à The et Mue	20 000,00 €		10/12/2018
<b>TOTAL :</b>	<b>264 634,40 €</b>	<b>23 037,39 €</b>	
<b>Répartition de l'enveloppe en fonction des collèges public/privé (en %)</b>	<b>12,04%</b>	<b>1,05%</b>	
<b>Gestion de l'enveloppe (en %)</b>	<b>13,08%</b>		

### Répartition des projets par EPCI :



En 2018, la répartition des projets sélectionnés est moins homogène que l'année précédente. La Communauté Urbaine de Caen La Mer, territoire plus étendu du GAL, rassemble sur son territoire 7 projets. Deux projets ont été présentés sur les territoires correspondant à l'ex-Communauté de Communes Cingal et de l'ex- Communauté de Communes CABLOR (Campagne et Baie de l'Orne), alors qu'un projet a été présenté sur le territoire de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon. Un territoire a été déposé sur le territoire de la CU de Caen la Mer mais étant un projet itinérant concerne potentiellement toutes les communes du GAL. Sur les territoires des Communauté de Communes Cœur de Nacre et Val ès dunes aucun dossier n'a été présenté en 2018.

**Répartition des projets par type de demandeur :**

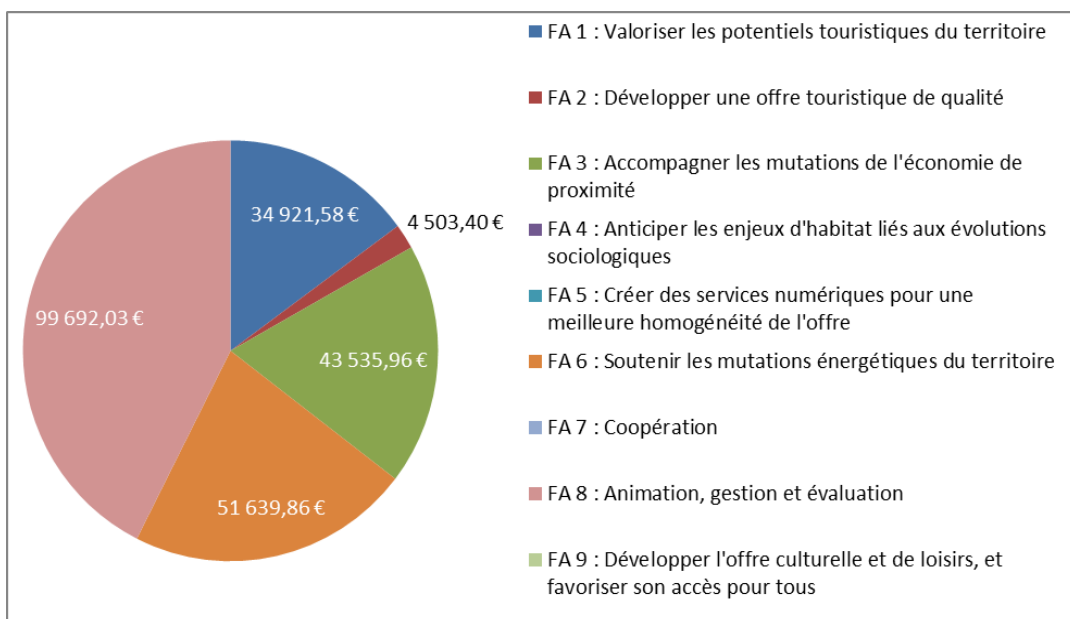


En total, des 14 projets sélectionnés en 2018, **10 sont portés par des porteurs publics** et **4 par des acteurs privés**. La disparité entre les porteurs publics et ceux privés, comme l'année précédente, reste assez importante et peu expliquée (défaut de publicité? Découragement face aux dysfonctionnements liés au programme?).

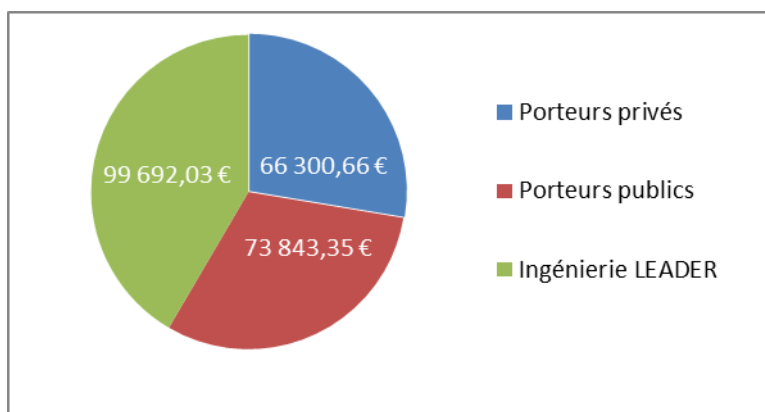
**Projets payés**

Au 31 décembre 2018, **12 projets** ont été payés par l'organisme payeur (A.S.P. Agence de Services et de Paiement) pour un montant de **234 292,83 €** soit **10,66 %** de la dotation initiale du GAL.

**Répartition des paiements par fiche-action :**



## Répartition des paiements par type de porteur de projet :



### ➤ GAL Sud Calvados

En 2018, 15 projets ont été présentés en Comité de Programmation :

-13 projets ont reçu un avis favorable (avis d'opportunité), 2 bénéficiaient d'ores et déjà d'une aide dégressive, ont été sélectionnés par les membres du Comité de Programmation pour attribution d'une subvention LEADER (réservation de crédits sur la maquette financière).

-aucun projet n'a été rejeté

- 3 projets ont été instruits par la Région et donc programmés définitivement sur la maquette financière

- les 15 projets sélectionnés représentent une augmentation de la consommation de l'enveloppe financière de 22,4 % (12 projets avis favorable, 2 aides dégressives, 1 dossier animation-gestion).

- répartition par type de bénéficiaire : 12 maîtres d'ouvrage publics, 2 maîtres d'ouvrage associatif, 1 maître d'ouvrage privé.

## Projets sélectionnés pour avis d'opportunité en 2018

Fiches-Actions	Intitulé du projet + nom du maître d'ouvrage	Dépense éligible estimée	Montant LEADER estimé
Fiche n°4 Développement d'un maillage de services culture-loisirs-sports rééquilibrant l'offre sur le territoire	La réhabilitation de la Mairie d'Ouilly-le-Tesson pour aménager une médiathèque Commune de Ouilly-le-Tesson	150 000 €	30 000 €
	Création d'un city-stade à Villers-Canivet Commune de Villers-Canivet	67 853€	30 000 €
	Grande fête médiévale au Château de Falaise – Edition 2018 (aide dégressive année 3) Commune de Falaise	92 578€	12 000€
	Les ExtraVERTies, un festival son pur son nature –	35 000€	13 600€

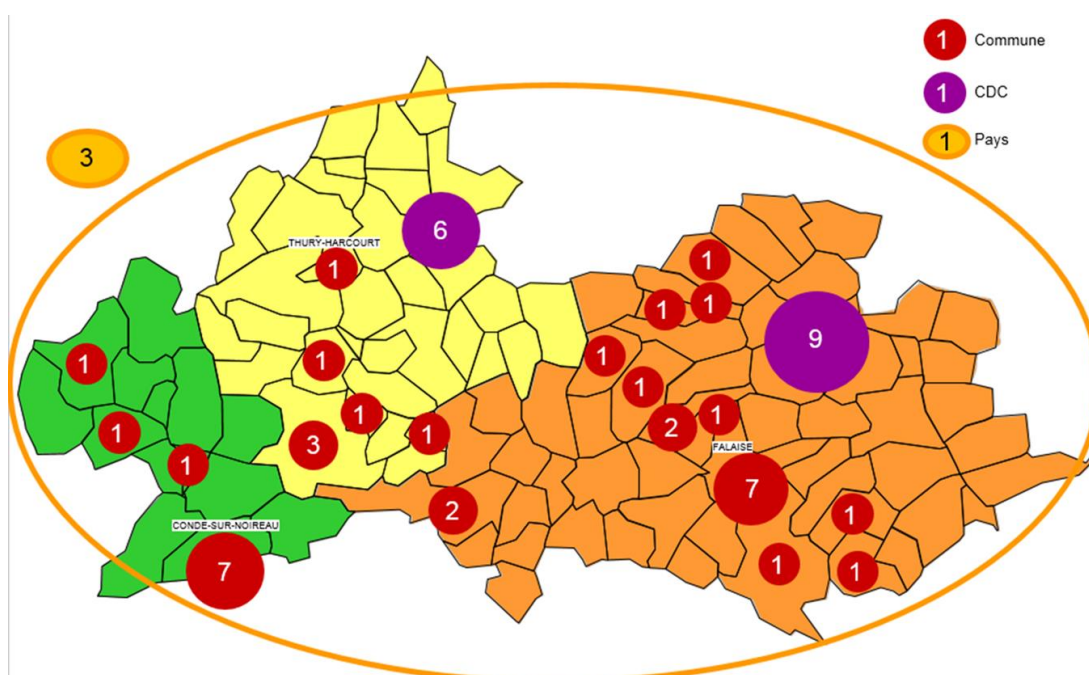
	<b>Edition 2018 (aide dégressive année 2)</b> Communauté de Communes du Pays de Falaise		
<b>Fiche n°6</b> Accompagnement des personnes en difficulté dans leur insertion sociale et professionnelle	<b>Cycle de formations mutualisées pour les acteurs de l'ESS du Pays de Falaise</b> Communauté de Communes du Pays de Falaise	7200€	<b>5 760€</b>
<b>Fiche n°8</b> Diversifier et améliorer la qualité de l'offre touristique	<b>Création d'un gîte accessible et écologique au sein du Domaine de la Tour</b> SARL Domaine de la Tour	125 897.37€	<b>30 000€</b>
	<b>Création de boucles de cyclotourisme autour de la Vélo-Francette</b> Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande	53 500€	<b>21 800€ €</b>
<b>Fiche n°9</b> Soutien aux projets de préservation et valorisation du patrimoine naturel et culturel	<b>Création d'une aventure-jeux en famille à Clécy</b> Commune de Clécy	40 000 €	<b>10 000 €</b>
<b>Fiche n° 10</b> <b>Maîtrise des consommations du territoire : énergies et ressources naturelles</b>	<b>Accompagnement du Pays de Falaise dans la Transition énergétique</b> Communauté de Communes du Pays de Falaise	99 005€	<b>20 000€</b>
	<b>Rénovation énergétique du bâtiment de l'Office de Tourisme de la Suisse-Normande</b> Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande	29 500€	<b>9 450€</b>
<b>Fiche n°11</b> <b>Amélioration de la mobilité sur le territoire</b>	<b>Aménagement d'une voie douce entre Potigny et Soumont-Saint –Quentin</b> Commune de Saumont-Saint-Quentin	170 360€	<b>15 000€</b>
	<b>Aménagement d'une voie douce à Saint-Pierre-Canivet</b> Commune de Saint-Pierre-Canivet	89 727€	<b>15 000€</b>
	<b>Etude de faisabilité pour la création d'un garage social à Falaise</b> Association Poisson d'Avril	12 500€	<b>6 250€</b>
<b>Fiche n°12</b> <b>La coopération pour enrichir son projet de territoire</b>	<b>Rencontres artistiques entre la France et la Pologne</b> Comité de Jumelage Potigny-Jutrosin	3 824€	<b>3 024€</b>

Le rythme de consommation de l'enveloppe financière a été constant et soutenu. L'enveloppe financière initiale de 1,2M d'euros allouée au territoire du GAL SUD 14 est consommée, aussi il n'a pas été possible de mettre en œuvre un Comité de programmation en décembre 2018. Chacune des 12 fiche-actions thématique est consommée de 98 à 100% au 31/12/2018.

**Au 31/12/2018, et suite à 3 années d'animation LEADER sur le territoire, le profil du programme est le suivant :**

- **58 projets sélectionnés pour avis d'opportunité** de 2016 à fin 2018 (voir carte ci-dessous).
- **3 dossiers pour financer l'ingénierie** dédiée au programme (1 animatrice temps plein, 1 gestionnaire mi-temps).
- **1 projet rejeté** en Comité de Programmation.
- **37 dossiers de demande de subvention transmis à la Région** et 21 projets instruits puis programmés par le GAL et 16 conventionnés.
- **13 dossiers de demande de paiement transmis à la Région** et 7 de payés (montant payé en 2018 = 128 133,85€ soit 10,7% de l'enveloppe).

**La répartition géographique des projets est équilibrée**

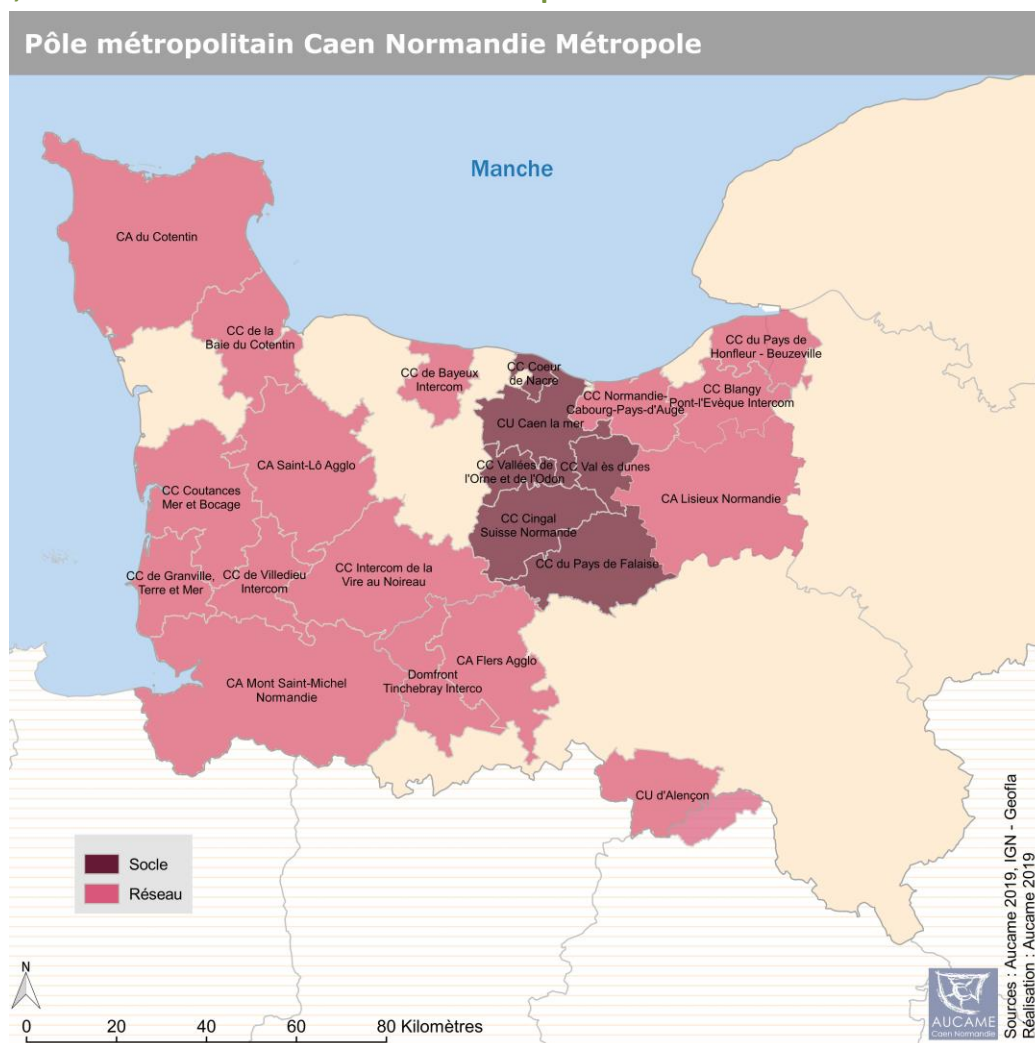


### 6.5 Perspectives 2019 des 2 programmes LEADER :

- Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets.
- Préparer l'évaluation à mi-parcours de chacun des programmes.
- Poursuivre les demandes de paiements des dossiers les plus anciens pas encore payés.
- Reprendre l'envoi en instruction pour programmation des dossiers.
- Intégrer la réserve de performance.

## 7. Coopérations interterritoriales

### 7. 1. 2018, Lisieux Normandie carrefour des deux pôles.



En 2018, la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a rejoint Caen Normandie Métropole en adhérant au Pôle Réseau. Egalement adhérente au Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine, elle se positionne comme carrefour des deux pôles.

## 7. 2. Enquête Déplacements Manche et Orne

La conduite d'une Enquête Ménages Déplacements a été décidée en Comité Syndical le 25 novembre 2016, par la délibération DCS22-2016. La procédure a été lancée le 31 mars 2017, la CAO constituée et l'autorisation de signer les conventions données à cette même date. Les autorisations de signer les marchés données par délibération DCS29-2017 du 28 juin 2017.

Historique des enquêtes : 2011, EMD Caen-la-Mer – Calvados ; 2017, EMD Cotentin (CA du Cotentin + CC Baie du Cotentin). Recollement prévu avec l'enquête en cours de Caen Normandie Métropole.

But : être force de proposition lors de l'élaboration du SRADDET, alimenter les PADD des PLU et PLUi des EPCI, participer à l'élaboration des SCOT, argumenter en faveur de la ligne LNPN, justifier des aménagements autour des gares, accompagner les autorités organisatrices de transports publics, d'alimenter les réflexions en cours sur le développement du tourisme.

Partenaires techniques : AUCAME, CEREMA.

Co-Financeurs : Etat 20% (≈50 000 euros), Région 30% (≈ 110 000 euros). Financement complémentaire du Pôle métropolitain sur réserves et éligibilité possible au FCTVA.

Titulaires de marché : Lot 1 = recueil des données -> Test SA, cotraitant ED Field ; Lot 2 = traitement des données -> PTV Group ; Lot 3 = communication -> Agence Nouveau Regard.

Coût de l'opération toutes dépenses comprises (partenariat AUCAME, frais de personnel et de gestion) : 400 000 € TTC.

Calendrier prévisionnel :

*18-22 septembre 2017 : formation des téléenquêteurs.*

*26 septembre 2017 : lancement de l'enquête téléphonique.*

*Septembre - Octobre 2017 : enquêtes téléphoniques, 1<sup>ère</sup> vague d'appels.*

*Janvier - Février 2018 : récupération des aléas, 2<sup>ème</sup> vague d'appels.*

*Printemps 2018 : Remise des données pour traitement.*

*Été 2018 : Présentation des résultats.*

Des difficultés ont été rencontrées lors de l'enquête téléphonique. Malgré une campagne d'information qui a globalement bien fonctionné, les réalités du terrain se sont fait sentir. En effet, certaines communes de l'aire d'enquête ont un taux de résidence secondaire proche des 50%. Or l'enquête ne porte que sur les résidences principales. Par conséquent, dans certaines communes cela divisait par deux les chances qu'un appel aboutisse. L'aire d'enquête abrite aussi une population vieillissante, en perte d'autonomie, mais maintenue à domicile, ce qui a abouti à de nombreuses demandes de retrait de la base de données de la part des proches des personnes ayant reçu le courrier d'information.

Ces difficultés conditionnant une récupération des aléas, nous ont obligés à revoir le calendrier prévisionnel.

Le recueil des données de l'enquête s'est achevé le 2 février 2018. A l'issue de ce recueil, la société Test SA a procédé à l'apurement des données, avant de nous les transmettre au format "standard CERTU" pour la validation par le CEREMA en avril 2018.

### **L'apurement des fichiers**

Le contrôle informatique permet de détecter des erreurs de champ (modalités de réponse inconnues) ou des incohérences entre les variables.

Ce contrôle se fait en deux étapes :

**Dès la saisie sur ordinateur** des réponses par l'enquêteur grâce à l'intégration dans le système CATI d'une grande partie des tests logiques de cohérence

**Après l'extraction de la base** de recueil. Les tests concernent par exemple : les « déplacements en boucle » (promenades et tournées), la bonne codification des accompagnements, la cohérence des informations de la fiche déplacement avec celles des autres fiches (exemples : âge et motif, permis et mode, occupation principale et motif, etc.), et les calculs de vitesse.

### **Les fichiers transmis**

A l'issue de la phase d'apurement et après la mise au format « standard » des données, 4 fichiers dits « Standard Certu » (contenant également les réponses apportées aux questions « locales » non standard), ont été transmis en vue de leur validation.

Ainsi, les fichiers transmis comptent :

- « Menage.txt » : 6 232 enregistrements ;
- « Personnes.txt » : 12 925 enregistrements (dont 7 416 personnes enquêtées) ;
- « Deplacements.txt » : 30 315 enregistrements.
- « Trajets.txt » : 14 128 enregistrements.

Le dessin d'enregistrement ainsi que le dictionnaire des variables ont été transmis avec ces fichiers.

Les fichiers ont reçu le 24 avril 2018 la validation de la Direction territoriale Nord Pas-de-Calais du Cerema, en charge des contrôles.

*Extrait du rapport de recueil de l'enquête par Test SA*

Les données de l'EMD ont été validées par le CEREMA en juin 2018, suites à différents enrichissements. Une fois cette étape franchie, les données ont transmises à la société PTV pour la rédaction du rapport final de l'enquête ainsi que la rédaction des fiches SCoT et EPCI demandées.

Le rapport d'enquête a été finalisé et remis en septembre 2018 ainsi que les fiches EPCI et SCoT. Une fois ces éléments techniques fournis un travail de communication a été fait pour rendre ces fiches plus parlantes pour le grand public. Une fiche de présentation générale des résultats a aussi été créée. Les résultats ont été présentés en fin d'année 2018 aux élus du pôle, lors du Comité Syndical Réseau.

### **7.3. Contribution n°2 au SRADDET**

Le SRADDET étant co-construit entre la Région et les territoires, toute structure le souhaitant a été invitée à proposer une contribution à la Région Normandie pour alimenter le SRADDET en 2017. Le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole a transmis une contribution à la Région Normandie pour la rédaction du Rapport d'objectifs du SRADDET.

Le 13 mars 2018, la Région Normandie a invité, par courrier, les acteurs du territoire à contribuer à nouveau (et dans un délai d'un mois) pour co-construire les règles générales du SRADDET (seconde partie du SRADDET faisant suite au Rapport d'objectifs). Après plusieurs réunions de commission joignant les forces du SCoT et du Réseau, le pôle métropolitain Réseau a rendu une contribution dans les délais impartis.

Cette contribution a servi de support et d'éléments de langage aux élus du pôle présents dans les réunions organisées par la Région au cours de l'été 2018 pour présenter une première ébauche des règles générales.

Le 17 décembre 2018, la Région Normandie a voté sa délibération exécutoire pour l'arrêt du SRADDET.

### **7.4. Animation et veille**

Animation du Réseau des élus et de ses instances.

Préparation de l'intégration des nouveaux membres.

Détection des thématiques à approfondir dans les réflexions du Réseau.

Veille sur la Santé.

## 7.5. Perspectives pour 2019

### **Suivi du SRADDET et contribution à l'enquête publique**

#### **Travailler avec l'Aucame sur la Santé et l'Enseignement supérieur et l'Université.**

Faire vivre l'Enquête Déplacements Manche & Orne.

Suivi des travaux du comité de soutien de la ligne Caen-Tours pour Caen-La-Mer.

Suivi de l'interSCoT.

Animation du Réseau des élus et de ses instances.

Détection des thématiques à approfondir dans les réflexions du Réseau.

## 7. 6. Programmes européens, coopérations transfrontalières, transnationales et régionales

### **Récupération et valorisation du patrimoine maritime, militaire et industriel de la côte de l'Espace Atlantique**



### **Programme Interreg - MMIAH**

Pour rappel, en 2016, Caen Normandie Métropole a préparé sa participation au projet dont le chef de file est la ville de Ferrol en Espagne en relation étroite avec l'ensemble des partenaires en Espagne (City of Ferrol, Cadiz City Council), au Royaume-Uni (Plymouth City Council, Liverpool City Region Local Enterprise Partnership Destination Management Organisation), au Portugal (Ilhavo City Council), en France (Pôle métropolitain Caen Normandie métropole, La Rochelle) et en Irlande (Limerick City and County Council, Cork City Council).

Lors de la première phase de sélection en septembre 2016 le projet MMIAH a été sélectionné par le comité de sélection européen parmi 425 autres projets déposés. Un dossier extrêmement détaillé concernant ce projet a alors été rédigé et déposé en décembre 2016 pour participer à la seconde phase (phase finale) de sélection : sur les 102 projets évalués, seuls 45 projets ont été retenus. Le résultat définitif a été rendu lors du comité de programmation des 4 et 5 mai 2017.

Caen Normandie Métropole est donc partenaire au projet MMIAH du programme Interreg <http://www.atlanticarea.eu/project/22>

Le but du projet MMIAH est de contribuer à préserver l'identité et valoriser l'image de la bande côtière de l'Espace Atlantique, à travers la récupération et valorisation du patrimoine maritime, militaire et industriel hors d'usage. Ce projet vise à développer une méthodologie de travail conjointe pour garantir la récupération de la mémoire historique des villes autour de ces éléments patrimoniaux, la dotation de nouveaux usages par son appropriation sociale et l'élan conjoint du tourisme culturel.

Le chef de file est la ville de Ferrol en Espagne en relation étroite avec l'ensemble des partenaires en Espagne (City of Ferrol, Cadiz City Council), au Royaume-Uni (Plymouth City Council, Liverpool City Region Local Enterprise Partnership Destination Management Organisation), au Portugal (Ilhavo City Council), en France (Pôle métropolitain Caen Normandie métropole, La Rochelle) et en Irlande (Limerick City and County Council, Cork City Council).

Ce projet développe une méthodologie de travail conjointe pour garantir l'utilisation de la mémoire historique des villes autour d'éléments patrimoniaux, de nouveaux usages appropriés socialement, notamment par le biais du tourisme culturel.

Tenant compte de l'ampleur d'un projet avec plusieurs partenaires, celui-ci se divise en plusieurs groupes de travail (WP – Work Package). Chaque WP est confié à un partenaire responsable de la gestion, et de la participation des huit autres villes pour compléter l'information nécessaire.

Le montant total du budget pour ce projet s'élevé à 3 288 099,40 € pour l'ensemble des partenaires dont 368 328,40 € affectés Caen Normandie Métropole répartis ainsi :

- pour la préparation du projet : 800 €
- Groupe de travail n°1 - coordination du projet : 149 216 €
- Groupe de travail n°2 - communication : 2 500 €
- Groupe de travail n°3 - capitalisation : 12 800 €
- Groupe de travail n°4 - Etudes sur le patrimoine maritime, industriel et militaire : 1 700 €
- Groupe de travail n°5 - Elaboration d'un livre blanc sur ce patrimoine (charte des bons usages, retour d'expérience, etc.) : 850 €
- Groupe de travail n°6 - Actions pilotes (réhabilitation d'espaces, reconversion d'espaces, etc...) : 152 300 €
- Groupe de travail n°7 - Développement touristique autour de ce patrimoine : 26 800 €
- Dépenses administratives : 21 362,40 €

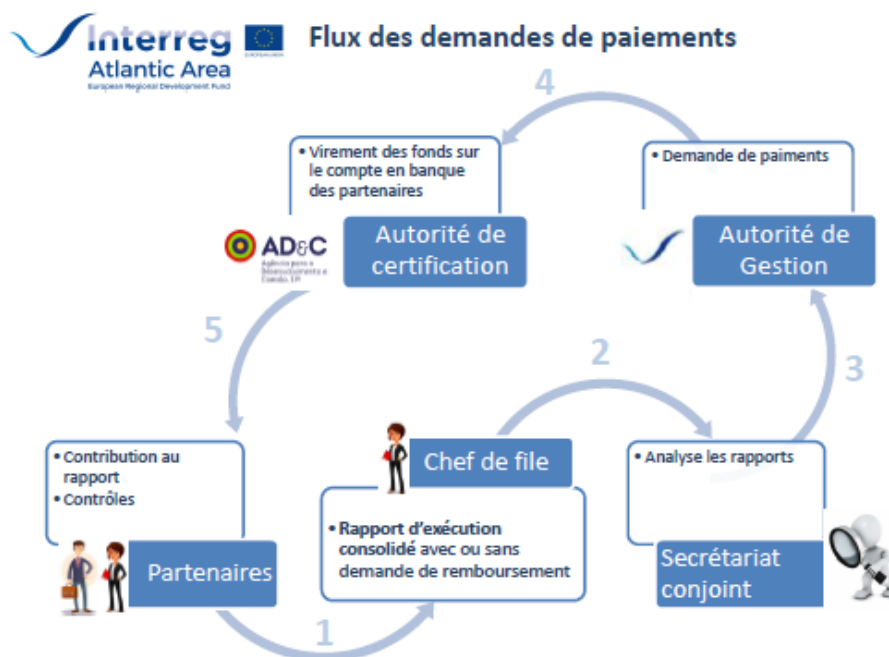
De janvier - Avril???

### **7.6.1. Un nouveau membre dans l'équipe :**

A partir du mois d'avril, le Pôle Métropolitain a accueilli dans son équipe une nouvelle stagiaire pour participer à la gestion du projet MMIAH.

Le chargé de mission et la nouvelle stagiaire ont participé à la session d'information du Programme Interreg Espace Atlantique, qui a eu lieu à Rennes.

Dans les sujets traités ce jour, il a été question de rappeler l'éligibilité des dépenses, les normes de communication concernant les logos de l'UE, et le rapport d'exécution sur la plateforme Interreg pour les demandes de remboursement.



### **7. 6. 2. Analyse et étude de l'évolution des villes à travers leur patrimoine MMI**

L'objectif de ce groupe de travail est d'élargir notre connaissance des villes, de leur histoire et de leur transformation urbaine à travers une étude du patrimoine maritime, industriel et militaire, en prenant en compte à la fois les biens déjà disparus et en ruines, ceux qui ne sont plus utilisés ou ceux qui sont encore en cours d'utilisation. Cette étude permettra également de faciliter les travaux ultérieurs de récupération et de réhabilitation, l'appréciation de la valeur des bâtiments emblématiques caractéristiques des villes et l'ensemble de la région atlantique.

Nous pouvons distinguer 2 actions :

#### **Action 1** : *Création des fiches*

Suivant les critères INTERREG, le bureau d'étude YUSIT, experts dans le domaine du patrimoine Normand, a sélectionné sur le territoire du Pôle Métropolitain les sites appartenant aux XX siècle dans la thématique MMI. Il y en a environ 300 sites. À partir de cette liste, les informations seront développées sous forme de fiches, 80 fiches ont été créées, faisant référence aux éléments les plus remarquables pour leur valeur historique ou culturelle, ou pour leur intérêt pour le développement futur de ce projet.

#### **Action 2** : *Analyse de l'étude évolutive des villes.*

Le bureau d'étude YUSIT a réalisé l'étude du territoire et de son développement en abordant les étapes successives et son évolution comme conséquence de l'activité maritime, militaire et industrielle. D'un point de vue historique et archéologique, une approximation de la réalité urbaine actuelle sera faite à partir de la mémoire historique. Des échantillons photographiques et infographiques des actifs et des zones adjacentes seront développés.

### **7.6.3. Elaboration d'une proposition de plan directeur et de plan de gestion du patrimoine MMI du littoral de l'EA (Espace Atlantique),**

Dans un deuxième temps, dans le groupe de travail n°5 "Elaboration d'une proposition de plan directeur et de plan de gestion du patrimoine MMI du littoral de l'EA (Espace Atlantique)", le Pôle Métropolitain, comme tous les autres partenaires du projet, a compilé les bonnes pratiques en matière de récupération, de gestion et de nouvelles utilisations des biens patrimoniaux abandonnés que comporte le territoire normand. Ceci, avec l'étude de l'évolution du territoire, sera le point de départ pour l'élaboration d'un plan stratégique dans chaque territoire pour la gestion et mise en valeur du patrimoine MMI.

Dans cette partie nous avons identifié 3 sites qui ont été étudiés pour donner un exemple de bonnes pratiques dans notre territoire :

Denomination	Class	UTM coordinates		
Cité de la Mer Cherbourg	Maritime	30N	599761	5500123
Association L'Equipage de la Jolie Brise (Port en Bessin)	Maritime	30N	661854	5467347
Fours de calcination de la Butte Rouge - Dompierre	Industriel	30N	681188.98	5390580.05

#### **7.6.4. Présentation des actions pilotes**

Suite au courrier de proposition de participation (groupe de travail n°6) envoyé à l'ensemble des adhérents du Pôle Métropolitain, en septembre 2016, Caen Normandie a donc proposé 3 actions pilotes au comité de pilotage du programme.

Les trois sites pilotes – Falaise (Calvados), La Butte Rouge (Orne) et Granville (Manche) – sont retenus dans le cadre des actions pilotes WP6 : Usages alternatifs, pour valider des solutions proposées de valorisation et de préservation du patrimoine militaire, industriel et maritime.

Le comité syndical du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole a délibéré le 16 février 2018 dernier pour signer une convention partenariale – Programme Interreg – MMIAH, et retenir les trois sites pilotes – Falaise (Calvados), La Butte Rouge (Orne) et Granville (Manche).

##### **➤ Action pilote sur le site de FALAISE :**

**Traitement artistique du char Sherman WWII du mémorial de Falaise par un artiste : montant estimé à 40 000 €, 75% financé par le FEDER, 25% à charge de l'EPCI**

Suite au premier bilan réalisé par le Mémorial des Civils de Falaise, il apparaît que les visiteurs évoluant sur la place ne voient pas le Mémorial des Civils et pensent qu'il s'agit d'un bâtiment administratif dépendant de la mairie. La position du bâtiment, légèrement en retrait, ainsi que le caractère « froid » de l'esplanade jouent probablement en ce sens.

La Communauté de Communes du Pays de Falaise en ayant obtenu la location d'un char auprès des services de l'Etat, a proposé de l'utiliser comme élément central de ce point d'appel devant le Mémorial des Civils dans la Guerre.

Tout droit venu de Bourges, un char Sherman de la Seconde Guerre mondiale arrive à Falaise en Janvier 2017. Un M4, modèle de 1943, d'une trentaine de tonnes, qui sera installé devant le Mémorial des civils. Pendant plusieurs mois, le char Sherman sera restauré dans les locaux des services techniques de la Ville. Le projet pour augmenter la visibilité du Mémorial sera la réalisation d'une œuvre d'art serait confiée à Jean-François Perroy dit « Jef Aérosol » prévu pour l'année 2019. Cet artiste français mondialement reconnu fait partie de la mouvance *street art* et se distingue par ses portraits en noir et blanc réalisés au pochoir.

##### **➤ Action pilote sur le site de la Butte Rouge à FLERS:**

**Flers Agglo : restauration du site minier de La Butte Rouge dans le cadre d'un chantier d'insertion, la Butte Rouge : montant estimé à 65 000 € dont 75% financés par le FEDER et le reste à charge de l'EPCI**

Le projet sur la Butte Rouge avance à petit pas. Le Pôle Métropolitain a lancé le premier marché de qualification et d'insertion professionnelle axées sur la restauration partielle du patrimoine industriel de la Butte Rouge en 2018. La réponse obtenu par rapport à ce marché dépassait les montants estimés pour cette partie du projet.

Un deuxième marché plus réduit sera lancé en 2019. Néanmoins, pour réaliser les travaux de maçonnerie, il sera nécessaire de lancer aussi un marché pour le drainage d'un des six tunnels, en contrebas des fours de calcination, qui servaient au chargement des trains en minerai de fer (tunnel de gauche lorsqu'on est face aux fours)

Détail des travaux prévus :

- Drainer le fond du tunnel pour éviter la stagnation de l'eau de ruissellement qui fragilise les maçonneries,
- Terrasser le fond de ce tunnel pour le rendre accessible,

- Débroussailler, désoucher et purger l'arase des murs du tunnel jusqu'à retrouver
- une maçonnerie saine,
- Reconstruire l'arase en pierres des murs du tunnel,
- Réparer les maçonneries des murs du tunnel, endommagées en de multiples
- endroits (deux murs de 70 m de long et 4 m de haut)
- Restituer les pierres d'angles manquantes à chacune des extrémités du tunnel,
- Piqueter, nettoyer et rejointoyer l'ensemble des murs du tunnel.

Le réponses au marché se trouvent actuellement en main du Coordinateur VRD retenu pour ce projet, qui vérifie la qualité des offres. Une fois ce procès fini, le début des travaux de drainage peuvent débuter.

### ➤ Action pilote sur Granville Terre et Mer :

Finally, a « intervention pilote pour la reconversion virtuelle des biens patrimoniaux MMI manquants ou en ruine » est prévue à Granville. Caen Normandie Métropole vise à récupérer, virtuellement, les actifs MMI liées au passé de la famille du célèbre couturier Christian Dior. Son père entrepreneur, a en effet acquis en 1906 la Villa « Les Rhumbs », alors propriété de l'armateur BEUST, qui armait des bateaux pour Terre-Neuve.

De ce fait, Caen Normandie Métropole a décidé de créer un partenariat à fort potentiel entre la ville normande de GRANVILLE et la ville partenaire du projet ILHAVO (Portugal).

Le but de ce partenariat est de tester une expérience unique : envoyer des experts dans les domaines de la communication, la conservation du patrimoine matériel et immatériel de Granville à Ilhavo, pour partager un savoir-faire. Du 8 au 12 d'août 2018 la ville de Ilhavo recevra une autre édition des Fêtes de la Mer, qui incluent le mythique Festival de Morue, dédié à l'ingrédient essentiel de la gastronomie portugaise. Cet ingrédient est le produit phare lié au passé maritime, présent également dans leur industrie. Les échanges maritimes ont été également affectés par la présence militaire.

Nominé pour le prix Mies van der Rohe et considéré par ArchDaily comme l'un des 20 meilleurs musées les plus spectaculaires au monde, le Musée Maritime d'Ilhavo a été conçu par les architectes Nuno Mateus et José Mateus – Gabinete ARX. En dehors de son intérêt architectural, le Musée Maritime d'Ilhavo dispose de 3 pièces principales: la chambre Ria, où l'on peut observer les bateaux traditionnels de la région, la chambre de la Pêche à la morue avec une réplique réelle d'un bateau utilisé pour la pêche à la morue dans le Nord glacé – mers européennes – et une salle consacrée à la population locale, profondément liée à la vie de la mer.

Par ailleurs, Granville abrite un exceptionnel quartier insulaire, l'archipel des îles Chausey. Rythmée par les plus grandes marées d'Europe, la commune s'est développée historiquement autour de l'activité de la Grande Pêche, pratiquée sur les bancs de Terre-Neuve dès le début du XVIème siècle. Granville a connu ensuite un nouvel essor au XIXème siècle avec le tourisme balnéaire et la création de la ligne de chemin de fer Paris-Granville.

La façade maritime de la commune a ainsi largement conditionné son développement économique, sociodémographique et urbanistique. Outre ses panoramas naturels à couper le souffle, Granville bénéficie d'un patrimoine bâti et architectural d'une qualité exceptionnelle, qu'il s'agisse de son architecture balnéaire, dont l'emblématique Villa Dior, ou de la Haute-Ville, cœur historique de Granville perché sur le Roc et entouré de sa ceinture de remparts du début du XVIIème siècle.

Port coquillier et port d'attache du Marité, dernier terre-neuvier en bois existant en France, Granville dispose aujourd'hui d'un port de pêche armant une cinquantaine de bateaux, d'un port de commerce et d'un port de plaisance comptant 1000 anneaux.

Granville se distingue par la densité de son offre culturelle et événementielle : trois "Musées de France", c'est-à-dire le prestigieux Musée Christian Dior, le Musée d'art moderne Richard Anacréon et le Musée d'art et d'histoire de la Ville en pleine restructuration, accueillent les visiteurs tout au long de l'année. La salle de spectacles et de congrès "l'Archipel" propose une saison culturelle de septembre à juin. De nombreux festivals ponctuent l'année : depuis le Carnaval inscrit sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO au Festival « Toute la mer sur un plateau », en passant par le Festival des arts de la rue « Sorties de Bain », le Grand Pardon de la mer et des corporations, la Nuit des Soudeurs, Jazz en Baie, le Festival des Voiles de Travail...

Fort du passé maritime commun qui unit Granville à Ilhavo, port morutier encore en activité aujourd'hui, la Ville de Granville souhaitait développer des échanges en matière de coopération culturelle avec la Ville d'Ilhavo. Ilhavo dispose en effet d'une offre muséale dédiée à l'activité de la Grande Pêche qui entre en résonance avec les collections maritimes du musée d'Art et d'Histoire de Granville. L'Adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine historique, Mireille DENIAU, la conservatrice des musées de Granville Brigitte RICHART et son adjointe Alexandra JALABER, étaient en effet particulièrement intéressées par la politique de conservation et de valorisation des collections de la Ville d'Ilhavo au sein du musée maritime d'Ilhavo et du navire musée de Saint André.

La participation de la Ville de Granville au Festival de la Morue d'Ilhavo, a constitué ainsi une opportunité inédite de nouer des liens avec la Ville d'Ilhavo, de promouvoir l'histoire maritime commune des cités normande et portugaise et d'établir des éléments de comparaison sur l'histoire de la Grande Pêche à l'échelle européenne (ses débuts, les raisons de son déclin en France, sa poursuite au Portugal, la diversification dans l'industrie et le tourisme...).

Le partage de bonnes pratiques et échanges, qui s'est fait entre ces deux villes qui ont une histoire si proche, devient alors un symbole et une preuve de l'importance des échanges entre différentes régions, villes et cultures pour apprendre les uns des autres à restituer un patrimoine commun, pour valoriser la diversité, les atouts naturels et culturels.

Enfin la gastronomie des produits de la mer, constitue un élément de patrimoine immatériel inhérent au patrimoine maritime des villes de Granville et d'Ilhavo. Par sa vocation de port de pêche, la Ville de Granville a en effet développé un savoir-faire autour du travail des produits de la mer, dont elle entend préserver la transmission aux nouvelles générations. La participation à des rassemblements attirant un large public sur la thématique de la mer, constitue une opportunité de valoriser et transmettre ces savoir-faire, notamment par le biais de démonstrations réalisées par des chefs cuisiniers.

Cette dimension gastronomique sera développée dans le Musée d'art et d'histoire de Granville. A cet effet, un expert du Centre de Formation FIM CCI Normandie de Granville, M. François PERRIN, participera à la visite d'échanges et de bonnes pratiques lors du Festival de la Morue à Ilhavo.

La ville d'Ilhavo va également apprendre les pratiques culinaires de Granville pour le même produit, patrimoine immatériel, la morue.

Cette action de voyage d'étude et production d'un livrable, dont le cout sera d'environ 8000 euros, a fait partie de l'action pilote que Caen Normandie Métropole mène à Granville. Le montant total alloué pour l'action est d'un montant de 40.000 € (10.000 € prévus par Granville + 30.000 € FEDER).

#### **7. 6. 5. Participation au projet MMIAH :**

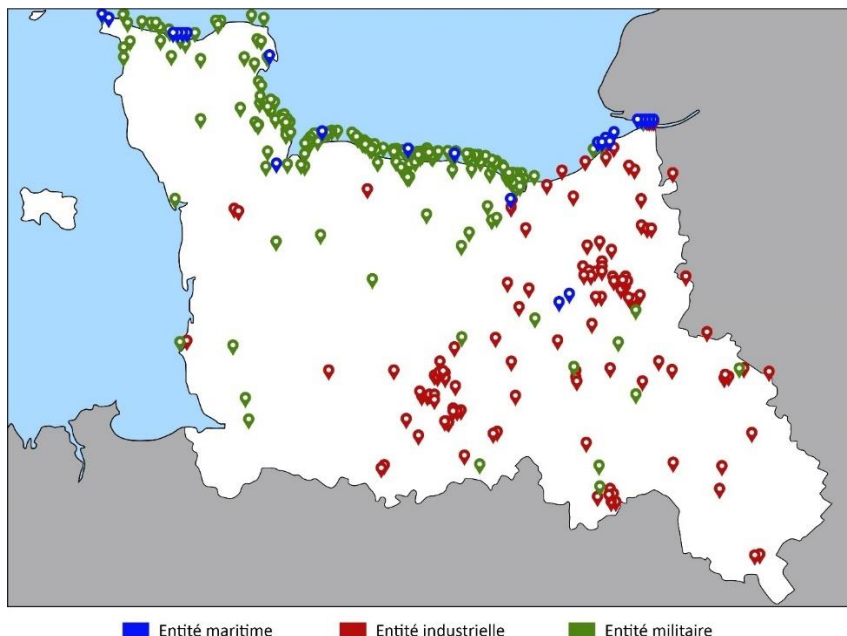
Caen a participé cette année à 2 Comités de Pilotage organisés dans le cadre du projet MMIAH. Le premier à Cork, en Irlande, et le deuxième à Plymouth, au Royaume Uni.

Parmis les échanges durant ce comité, le Pôle Métropolitain a présenté le résultat d'une **Analyse et étude de l'évolution du territoire ex-Bas Normand au travers de son héritage MMI.**

Ce module de travail a pour chef de file la ville de Ferrol. Il comportait la conception de la méthodologie d'analyse, et le développement de l'étude. Le bureau d'études YUSIT à PETIT-QUEVILLY, s'est chargé de réaliser cette prestation pour le Pôle Métropolitain.

Le travail réalisé dans le cadre de l'étude Interreg Atlantic Area a pour but de recenser les biens patrimoniaux du 20e siècle sur le territoire afin d'évaluer leur potentiel en tant que ressource touristique.

En 2012, la Basse-Normandie ne représentait que 3% des édifices du 20e siècle protégés en France et ayant reçus le label « Patrimoine du XXe siècle ». La valorisation du patrimoine du 20e siècle sur ce territoire est donc un enjeu d'importance et plus particulièrement pour les catégories MMI (militaire, maritime et industriel), actuellement peu prises en compte.



L'inventaire général réalisé pour cette étude compte un total de 348 entités MMI sur le territoire, avec une répartition géographique très marquée et fortement liée à la typologie des sites : la concentration de sites sur les côtes du Calvados est liée aux importants vestiges et sites mémoriels de la 2e Guerre mondiale ; l'Orne quant-à-lui se démarque par une majorité de sites industriels, domaine ayant fortement façonné le territoire métropolitain au cours du 20e siècle.

Malgré des problématiques certaines de conservation des

entités recensées sur l'ensemble du territoire d'étude, beaucoup d'entre elles présentent un potentiel de valorisation touristique.

## Annexes : instances du Pôle métropolitain

### LISTE DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE CAEN NORMANDIE METROPOLE

#### Intercommunalités du territoire « Socle », comprises dans le SCoT de Caen-Métropole

##### CU Caen la mer

###### Titulaires

AUBERT Catherine  
BAIL Romain  
BARTEAU Jean-Jacques  
BELLOMO Salvatore  
BERKOVICZ Grégory  
BERNARD Patrick  
BRUNEAU Joël  
BURGAT Hélène  
COLBERT Patrice  
DAIREAUX Jean  
DE LA PROVOTE Sonia  
DELBUEL Christian  
FARCY Annick  
FRANCOIS Sébastien  
GOUTTE Dominique  
GUERIN Daniel  
HEUZE Edith  
HAY Xavier  
HITIER Bruno  
JEANNE Didier  
JEANNE Joël  
JOUIN Pascal  
JOYAU Nicolas  
LAFONT Michel  
LEBAS Christian  
LECAPLAIN Patrick  
LECERF Marc  
LECHARTIER Micheline  
LEPOITTEVIN Sylviane  
MARIE Jean-Louis  
MICHEL Robert  
PATARD-LEGENDRE Michel  
PHILIPPE Jean-Marc  
PICARD Raymond

PIQUET Bruno  
POTTIER Marc  
POULLIAS Lionel  
REGÉARD Dominique  
RENOUF Thierry  
SAINT Thierry  
SCHMIT Pierre  
SERARD Pascal  
SUZANNE Joël  
THOMAS Rodolphe  
TOSTAIN Jean-Pierre  
TROLET Laurence  
TURBATTE Béatrice  
VINCENT Martine  
VINOT-BATTISTONI Dominique  
VIRLOUVET Jacques  
WILLAUME Ludwig

###### Suppléants

AUXEPAULES Didier  
BAURY Jacqueline  
BERTAUX Thierry  
BONNAIRE Gérard  
BRAEM Laurent  
CHARRON Didier  
COUTARD André  
DE SLOOVERE Françoise  
DEBON Gilbert  
DESTRES Michel  
ESNOUF Pascal  
GAINCHE Bruno-Marie  
GEORGE Bertin  
GIRARD Christian  
GUEROULT Eric  
GUILLEMIN Jean-Marie  
JAMES Régine  
JEAN Roger  
KOPEC Wilfried  
LE ROLLAND Philippe  
LEBREUILLY Stéphane  
LEFORESTIER Laurent  
LELAIZANT Bernard  
LESELLIER Patrick  
LETELLIER Francis  
LOINARD Frédéric  
LOYANT Jean-Marie  
MATA Laurent  
MATHIEU Christian  
MONTREUIL Joël  
PATORNI Magali  
RODON Daniel  
SIX-BOUVIER Eva  
VERGER Michel

##### C.D.C. Vallées de l'Orne et de l'Odon

###### Titulaires

ENAULT Bernard  
GIRARD Henri  
GUILLEUX Rémi  
LOUVARD Henri  
PAGNY Laurent  
PIERSIELA Martine  
PICARD Hubert

###### Suppléants

BANNIER Michel  
BLIN Daniel  
DUMESNIL Gilles  
DUVAL Gilbert  
MALAQUIN Jean-Louis  
POSTEL André  
ROSE Dominique

### C.D.C. Val es Dunes

#### Titulaires

BAUGAS Ann  
DELIVET Dominique  
GARNIER Monique  
ISABEL Marie-Françoise  
MARTIN Patrice  
PICHON Xavier

#### Suppléants

ARRUEGO Coralie  
COMBE Michel  
DE GIBON Sophie  
MEZERAY Emmanuel  
PARIS Monique  
PESQUEREL Philippe

### C.D.C. Cingal Suisse Normande

#### Titulaires

BAR Michel  
BRETEAU Jean-Claude  
CHANDELIER Paul  
GOUBERT Nicole  
LADAN Serge  
LEBLANC Bernard  
TENACE Roger

#### Suppléants

BESNARD François  
COLLIN Jacques  
CROTEAU Régis  
FURON Jean-Marc  
LANGEAIS Serge  
LEBOULANGER Christine  
VANRYCKEGHEM Jean

### C.D.C. Cœur de Nacre

#### Titulaires

GUILLOUARD Jean-Luc  
GUINGOUAIN Jean-Luc  
JOUY Franck  
LEFORT Thierry  
LERMINE Patrick  
POUILLE Frédéric  
VASSE Christine

#### Suppléants

CHANU Philippe  
DUBOIS Patrick  
GAUQUELIN Yves  
LEPORTIER Denis  
LEROYER Franck  
NICAISE Francis  
PAUMIER Pierre

## ***Intercommunalité du territoire « Socle », hors SCoT de Caen-Métropole***

### C.D.C. Pays de Falaise

#### Titulaires

DEWAELE-CANOUEL Clara  
LETEURTRE Claude  
MACE Eric  
MESNIL Jean-Philippe  
POURNY Pascal

#### Suppléants

GASNIER Jean-Marie  
GOUPIL Jean-Pierre  
GUIBOUT Maryvonne  
HOFLACK Christine  
KEPA Gérard

## ***Intercommunalités du territoire « Réseau »***

### C.U. d'Alençon

#### Titulaires

DIBO Ahamada  
LURCON Gérard  
PUEYO Joaquim  
ROIMIER Christine

#### Suppléants

LAUNAY Denis  
LAUNAY Sylvain  
LORIQUER Fabien  
ROBERT Bertrand

### C.A. Flers-Agglomération

#### Titulaires

GOASDOUE Yves  
DUMAINE Michel  
LESELLIER Patrick

#### Suppléants

COLLADO José  
DALMONT Jacques  
VERRIER Philippe

### C.A. Mont St Michel – Normandie

#### Titulaires

GOUPIL Erick  
HUET Guénaél  
NICOLAS David  
DESLANDES Serge  
LAINE Hervé  
LUCAS Jacques

#### Suppléants

BICHON Vincent  
DEWITTE Henri-Jacques  
ESNOUF Franck  
JUQUIN David  
TREHET Bernard  
ORVAIN Jessie

### C.A. Saint-Lô Agglomération

#### Titulaires

BRIERE François  
COUSIN Anne-Marie  
QUINQUENEL Gilles  
RICHARD Michel  
VIRLOUVET Jérôme

#### Suppléants

DUBOIS Patrick  
LEGENDRE Hervé  
LEMAZURIER Fabrice  
PAING Géraldine  
SAUCET Catherine

### C.A. Le Cotentin

#### Titulaires

ARRIVE Benoît  
BURNOUF Elisabeth  
CHOLOT Guy  
COQUELIN Jacques  
DRUEZ Yveline  
GOSELIN-FLEURY Geneviève  
LEBARON Bernard  
LEFEVRE Noël  
LEMONNIER Hubert  
LEPETIT Jean  
PILLET Patrice  
PINABEL Alain  
VALENTIN Jean-Louis

#### Suppléants

BELLIOT Nicole  
CATHERINE Arnaud  
GOSSWILLER Carole  
HENRY Yves  
HOULLEGATTE Jean-Michel  
LAMOTTE Jean-François  
LEPOITTEVIN Gilbert  
LERENDU Patrick  
MARIE Jacky  
MAUQUEST Jean-Pierre  
MOUCHEL Jean-Marie  
REVERT Sandrine  
SOURISSE Claudine

### C.D.C. Blangy Pont-l'Évêque Intercommunal

#### Titulaires

COTHIER Florence  
DESHAYES Yves

#### Suppléants

HUET Eric  
LOUVET Daniel

### Intercommunalité de la Vire au Noireau

#### Titulaires

ALLIZARD Pascal  
ANDREU SABATER Marc  
BIHEL Annie  
LERCH Lionel

#### Suppléants

DESMOTTES Nicole  
LAHAYE Samuel  
MALOISEL Gilles  
MORICE Micheline

### C.D.C. Bayeux Intercom

#### Titulaires

GOMONT Patrick  
LEPOULTIER Mélanie

#### Suppléants

DEMOULINS Benoît  
HAMON Jean-Luc

### C.D.C. Baie du Cotentin

#### Titulaires

CATHERINE Philippe  
LHONNEUR Jean-Pierre

#### Suppléants

MAILLARD Jacky  
QUETIER Jean

### C.D.C. Coutances Mer et Bocage

#### Titulaires

COULON Gérard  
COUSIN Jean-Manuel  
BEAUFILS Erick  
FOURNIER Delphine

#### Suppléants

BIDOT Jacky  
LAURENT David  
MALHERBE Bernard  
ALEXANDRE Gisèle

### C.D.C. Domfront Tinchebray Interco

#### Titulaires

PORQUET Josette  
SOUL Bernard

#### Suppléants

GUILMIN Maxime  
COSTARD Serge

### C.D.C. Granville Terre et Mer

#### Titulaires

BAUDRY Dominique  
LAUNAY Jean-Paul  
SEVIN Jean-Marie

#### Suppléants

BLANCHET Pierre-Jean  
DENIAU Mireille  
ROUSSEAU Claire

### C.D.C. Normandie Cabourg Pays d'Auge

#### Titulaires

VANNIER François  
MOURARET Pierre

#### Suppléants

GAUGAIN Sophie  
DUPONT Sylvie

### C.D.C. Pays de Honfleur Beuzeville

#### Titulaires

BAILLEUL Michel  
FLEURY Catherine

#### Suppléants

DEPUIS Albert  
LEPROU Philippe

### C.D.C. Villedieu Intercom

#### Titulaires

MACE Daniel  
VARIN Charly

#### Suppléants

VAVASSEUR Jean-Pierre  
ZALINSKI Dominique

### Conseil Départemental de la Manche

#### Titulaires

COQUELIN Jacques  
LEFEVRE Marc

#### Suppléants

FAGNEN Sébastien  
MORIN Jean

## Conseil Départemental du Calvados

### Titulaires

COURSEAUX Hubert  
JEANNENEZ Patrick

### Suppléants

CASINI Antoine  
JACQ Sylvie

## Conseil Départemental de l'Orne

### Titulaires

LAMBERT Alain  
VAN HOORNE Philippe

### Suppléants

DE BALORRE Christophe  
SENAUX Philippe

## ► Bureau

■ Composé de 75 membres, le Bureau s'est réuni 9 fois. Il a reçu des délégations de compétences du Comité syndical. Il est notamment compétent pour prendre des décisions concernant l'administration générale, la gestion courante du syndicat. C'est aussi une instance de préparation des principales orientations et décisions à soumettre au Comité syndical.

LE PRESIDENT : Joël BRUNEAU

LES VICE-PRESIDENTS :

1. Yves GOASDOUE (CA Flers-Agglomération)	14. Gérard COULON (CC Coutances Mer et Bocage)
2. Jean-Louis VALENTIN (CA Le Cotentin)	15. Jean-Marie SEVIN (CC Granville Terre et Mer)
3. Marc ANDREU SABATER (Intercom de la Vire au Noireau)	16. François VANNIER (CC Normandie Cabourg Pays d'Auge)
4. Xavier PICHON (CC Val des Dunes)	17. Dominique VINOT-BATTISTONI (CU Caen la mer)
5. David NICOLAS (CA Mont St Michel Normandie)	18. Michel BAILLEUL (CC Pays de Honfleur-Beuzeville)
6. Paul CHANDELIER (CC Cingal - Suisse Normande)	19. Franck JOUY (CC Cœur de Nacre)
7. Gilles QUINQUENEL (CA Saint Lô Agglomération)	20. Jean-Philippe MESNIL (CC Pays de Falaise)
8. François AUBEY (CA Lisieux Normandie)	21. Philippe CATHERINE (CC Baie du Cotentin)
9. Mélanie LEPOULTIER (CC Bayeux Intercom)	22. Hubert PICARD (CC Vallées de l'Orne et de l'Odon)
10. Ahamada DIBO (CU Alençon)	23. Yves DESHAYES (CC Blangy Pont-l'Evêque Intercom)
11. Hubert COURSEAUX (CD du Calvados)	24. Grégory BERKOVICZ (CU Caen la mer)
12. Marc LEFEVRE (CD de la Manche)	25. Josette PORQUET (CC Domfront Tinchebray Interco)
13. Alain LAMBERT (CD de l'Orne)	26. Charly VARIN (CC Villedieu Intercom)

EPCI	Affaires d'intérêt commun	
	Réseau	Socle
C.U. Caen-la-Mer	BAIL Romain	BERKOVICZ Grégory
	BRUNEAU Joël	DELBUEL Christian
	DE LA PROVOTE Sonia	GOUTE Dominique
	LECERF Marc	LECAPLAIN Patrick
	MARIE Jean-Louis	LEPOITTEVIN Sylviane
	PATARD-LEGENDRE Michel	PHILIPPE Jean-Marc
	POTTIER Marc	SAINT Thierry
	TURBATTE Béatrice	SERARD Pascal
	VINOT-BATTISTONI Dominique	WILLAUME Ludwig
C.U. d'Alençon	DIBO Ahmada	
	LURÇON Gérard	
C.A. Mont St Michel - Normandie	GOUPIL Erick	
	HUET Guénhaël	
	NICOLAS David	
C.A. Saint-Lô Agglo	BRIERE François	
	QUINQUENEL Gilles	
	RICHARD Michel	
C.A. Flers-Agglo	GOASDOUE Yves	
	DUMAINE Michel	
C.A. Le Cotentin	VALENTIN Jean-Louis	
	ARRIVE Benoît	
	GOSSELIN FLEURY Geneviève	
	COQUELIN Jacques	
	DRUEZ Yveline	
	PILLET Patrice	
	CHOLOT Guy	
C.A. Lisieux Normandie	AUBEY François	
	LEGOVERNEUR Frédéric	
	TARGAT Dany	
C.C. "Cœur de Nacre"	LERMINE Patrick	JOUY Franck
		LEFORT Thierry
C.C. Vallées de l'Orne et de l'Odon	ENAULT Bernard	PICARD Hubert
		PAGNY Laurent
		GIRARD Henri
		PIERSIELA Martine
C.C. Val es Dunes	PICHON Xavier	ISABEL Marie-Françoise
		GARNIER Monique
C.C. Cingal - Suisse Normande	GOUBERT Nicole	CHANDELIER Paul
		BAR Michel
		BRETEAU Jean-Claude
		LEBLANC Bernard
C.C. "Pays de Falaise"	DEWAELE-CANOUEL Clara	LETEURTRE Claude
	POURNY Pascal	MESNIL Jean-Philippe
		MACE Eric
C.C. Normandie Cabourg Pays d'Auge	VANNIER François	
Intercom de la Vire au Noireau	ANDREU SABATER Marc	
	DESQUESNE Valérie	
C.C. Coutances Mer et Bocage	COULON Gérard	
	COUSIN Jean-Manuel	
C.C. Domfront Tinchebray Interco	PORQUET Josette	
C.D.C. Bayeux Intercom	LEPOULTIER Mélanie	
C.C. Granville Terre & Mer	SEVIN Jean-Marie	
	BAUDRY Dominique	
C.C. Villedieu Intercom	VARIN Charly	
C.D.C. Baie du Cotentin	CATHERINE Philippe	
Blangy Pont-l'Evêque Intercom	DESHAYES Yves	
C.C. Pays de Honfleur-Beuzeville	BAILLEUL Michel	
Conseil Départemental de la Manche	LEFEVRE Marc	
Conseil Départemental du Calvados	COURSEAUX Hubert	
Conseil Départemental de l'Orne	LAMBERT Alain	

## ► Commissions

- Les commissions couvrent les compétences exercées par le Syndicat. Elles réunissent régulièrement les élus pour préparer les décisions en bureau et en comité syndical.

### **Commission « Administration générale »**

Présidée par Bernard ENAULT

Vice-présidence : Annick FARCY

↳ 3 réunions

### **Commission « Urbanisme Réglementaire »**

Présidée par Pascal SERARD

Vice-Présidence : Monique GARNIER

↳ 8 réunions

### **Commission « Conduite du SCoT et**

#### **Urbanisme Commercial »**

Présidée par Xavier PICHON

Vice-Présidence : Thierry LEFORT et Marc POTTIER

↳ 8 réunions

### **Commission "Coopérations interterritoriales"**

Co-Présidée par Dominique VINOT-BATTISTONI et

Jean-Marie SEVIN

↳ 1 réunion

### **Commission « Politiques contractuelles »**

Co-Présidée par Paul CHANDELIER

et Grégory BERKOVICZ

Vice-Présidence : Romain BAIL

↳ 3 réunions

Membres des commissions au 31/12/2018 :

<b>Composition de la Commission "Administration Générale"</b> Président : Bernard ENAULT Vice-Président : Annick FARCY		
Collectivité	Délégué titulaire	Délégué Suppléant
C.U Caen la mer	DAIREAUX Jean	
	FARCY Annick	
	SAINT Thierry	
	MARIE Jean-Louis	
	TURBATTE Béatrice	
C.D.C. Cingal Suisse Normande		FURON Jean-Marc
	COLLIN Jacques	TENCE Roger
C.D.C. Vallées de l'Orne et de l'Odon	ENAULT Bernard	BERTHELOT Didier
C.D.C. Cœur de Nacre	VASSE Christine	LEROYER Franck
C.D.C. Pays de Falaise	DEWAELE-CANOUEL Clara	KEPA Gérard
C.D.C. Val ès Dunes	ISABEL Marie-Françoise	ARRUEGO Coralie
Intercom de la Vire au Noireau		ANDREU SABATER Marc
C.D.C. Coutances Mer et Bocage	COUSIN Jean-Manuel	
C.A. Flers Agglo	DUMAINE Michel	
C.D.C. Pays de Honfleur Beuzeville	FLEURY Catherine	
C.D.C. Bayeux Intercom	LEPOULTIER Mélanie	
C.D.C. Villedieu Intercom	MACE Daniel	
C.A. Mont-St-Michel Normandie	DAVID Nicolas	

## Composition de la Commission "Urbanisme Réglementaire"

Président : Pascal SERARD

Vice-Président : Monique GARNIER

	Délégué titulaire	Délégué suppléant
<b>CU Caen la mer</b>	DELBRUEL Christian	COLBERT Patrice
	PATORNI Magali	
	PHILIPPE Jean-Marc	
	RIBALTA Ghislaine	
	SCHMIT Pierre	
	SERARD Pascal	
	SUZANNE Joël	
	WILLAUME Ludwig	
<b>C.D.C. Cingal Suisse Normande</b>	CHANDELIER Paul	BAR Michel
	LEBOULANGER Christine	CROTEAU Régis
<b>C.D.C. Cœur de Nacre</b>	DUBOIS Patrick	GUILLOUARD Jean-Luc
<b>C.D.C. Vallées de l'Orne et de l'Odon</b>	BANNIER Michel	POSTEL André
	LOUVARD Henri	DUVAL Gérard
<b>C.D.C. Val ès Dunes</b>	GARNIER Monique	PARIS Monique
<b>Intercom de la Vire au Noireau</b>	FELS Etienne	
<b>C.D.C. Pays de Falaise</b>	GASNIER Jean-Marie	POURNY Pascal

**Composition de la Commission "Conduite du SCoT et Urbanisme Commercial"**

Président : Xavier PICHON

Co-Vice-Présidents : Thierry LEFORT et Marc POTTIER

Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
CU Caen la mer	BELLOMO Salvatore	LE ROLLAND Philippe
	BERKOVICZ Grégory	
	BRUNEAU Joël	
	BURGAT Hélène	
	DELBUEL Christian	
	FRANCOIS Sébastien	
	GOUTTE Dominique	
	GUILLOT Edith	
	HITIER Bruno	
	JOUIN Pascal	
	LAFONT Michel	
	LECAPLAIN Patrick	
	LECERF Marc	
	LECHARTIER Micheline	
	PHILIPPE Jean-Marc	
	POTTIER Marc	
	POULLIAS Lionel	
	RENOUF Thierry	
	RIBALTA Ghislaine	
	RIGOT Claudie	
SAINT Thierry		
SERARD Pascal		
SUZANNE Joël		
TOSTAIN Jean-Pierre		
TURBATTE Béatrice		
VINOT-BATTISTONI Dominique		
VIRLOUVET Jacques		
C.D.C. Cingal Suisse Normande	BRETEAU Jean-Claude	CHANDELIER Paul
	BAR Michel	COLLIN Jacques
	LANGEOIS Serge	LEBLANC Bernard
	LADAN Serge	
C.D.C. Cœur de Nacre	GUINGOUAIN Jean-Luc	LERMINE Patrick
	LEFORT Thierry	
C.D.C. Vallées de l'Orne et de l'Odon	GIRARD Henri	DUVAL Gilbert
	GUILLEUX Rémy	PIERSIELA Martine
	PAGNY Laurent	
	PICARD Hubert	
	POSTEL André	
C.D.C. Pays de Falaise	GOUPIL Jean-Pierre	HOFLACK Christine
	POURNY Pascal	MACE Eric
C.D.C. Val ès Dunes	PESQUEREL Philippe	de GIBON Sophie
	PICHON Xavier	MARTIN Patrice

## Composition de la Commission "Politiques Contractuelles"

Co-Présidents : Paul CHANDELIER et Grégory BERKOVICZ

Vice-Président : Romain BAIL

Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
	AUBERT Catherine	
C.U Caen la mer	BAIL Romain	LAURENT Franck
	BERKOVICZ Grégory	
	HAY Xavier	
	JEANNE Joël	
	LECERF Marc	
	JOYAU Nicolas	
	MICHEL Robert	
	PIQUET Bruno	
	VINOT-BATTISTONI Dominique	
	VIRLOUVET Jacques	
	C.D.C. Cingal Suisse Normande	GOUBERT Nicole
VANRYCKEGHEM Jean		LADAN Serge
CHANDELIER Paul		
C.D.C. Cœur de Nacre	JOUY Franck	
C.D.C. Vallées de l'Orne et de l'Odon	ENAULT Bernard	MALAQUIN Jean-Louis
	PAGNY Laurent	PIERSIELA Martine
	PICARD Hubert	BLIN Daniel
	BANNIER Michel	ROSE Dominique
Intercom de la Vire au Noireau	FELS Etienne	
C.D.C. Pays de Falaise	MESNIL Jean-Philippe	GUIBOUT Maryvonne
		HOFLACK Christine
C.D.C. Val ès Dunes	PICHON Xavier	COMBE Michel

Composition de la Commission "Coopérations interterritoriales" Co-Présidents : Dominique VINOT-BATTISTONI, Jean-Marie SEVIN		
Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
C.U Caen la mer	BRUNEAU Joël	LAURENT Franck
	VINOT-BATTISTONI Dominique	TURBATTE Béatrice
	GOUTTE Dominique	
	BELLOMO Salvatore	
	PATARD-LEGENDRE Michel	
	LECAPLAIN Patrick	
	POTTIER Marc	
	RENOUF Thierry	
	SCHMIT Pierre	
	TRAVERT Josette	
C.D.C. Normandie Cabourg Pays d'Auge	PAZ Olivier	
C.D.C. Cingal Suisse Normande	TENCE Roger	BRETEAU Jean-Claude
C.D.C. Cœur de Nacre	JOUY Franck	LERMINE Patrick
C.D.C. Vallée de l'Orne et de l'Odon	PICARD Hubert	PIERSIELA Martine
	GIRARD Henri	GUILLEUX Rémy
Intercom de la Vire au Noireau	ALLIZARD Pascal	
	MALOISEL Gilles	
C.D.C. Pays de Falaise	LETEURTRE Claude	GUIBOUT Maryvonne
C.D.C. Val ès Dunes		DE GIBON Sophie
CDC Coutances Mer et Bocage	COULON Gérard	COUSIN Jean-Manuel
CA de Saint-Lô agglo	QUINQUENEL Gilles	
C.D.C. Domfront Tinchebray Interco	NURY Jérôme	
C.A. Mont-St-Michel Normandie	HUET Guénhaël	
CDC Bayeux Intercom	LEPOULTIER Mélanie	
CDC Blangy Pont-l'Evêque Intercom	COTHIER Florence	
	DESHAYES Yves	
C.U. d'Alençon	LURCON Gérard	DARCISSAC Emmanuel
C.D.C. Pays de Honfleur-Beuzeville	FLEURY Catherine	
C.A. Flers Agglo	DUMAINE Michel	
C.D.C. Granville Terre et Mer	SEVIN Jean-Marie	

**Pôle métropolitain**

**Caen Normandie Métropole**

19 avenue Pierre Mendès-France

CS 52700 - 14027 CAEN Cedex 9

Tél. : 02.31.86.39.00

[www.caen-metropole.fr](http://www.caen-metropole.fr)